

avis & rapport

**Les grands évènements sportifs :
un levier pour le tourisme
en Île de France ?**

9 nov. 2023

Rapport et avis présentés au nom de la
commission Tourisme
par Errahman GOURARI

Avis n°2023-19

présenté au nom de la commission Tourisme
par **Errahman GOURARI**

Les grands évènements sportifs : un levier pour le tourisme en Île de France ?

9 nov. 2023



Avis n° 2023-19
présenté au nom de la commission Tourisme
par **Errahman GOURARI**

9 novembre 2023

Les grands évènements sportifs : un levier pour le tourisme en Île-de-France ?

Certifié conforme

Le président

Eric BERGER

Le Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France

Vu :

Les codes

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- Le Code du tourisme, notamment ses articles L 131-1 ; L 131-2 et L 131-7.

Les lois

- La loi n° 2023-380 du 19 mai 2023 relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions ;
- La loi n° 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe).

Les rapports et délibérations du Conseil Régional d'Île-de-France

- Le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2022-2028, adopté le 19 mai 2022 par le Conseil régional ;
- Le rapport de la Présidente du Conseil régional et la délibération CR n°2020-029 du 11 juin 2020 décidant le lancement du processus d'élaboration du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2022-2028 conformément à l'article L 131-7 du Code du tourisme ;
- Le courrier de la Présidente du Conseil régional en date du 28 février 2022, saisissant le Ceser pour avis relatif au projet de Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2022-2028 et en transmettant le projet ;
- Le rapport de la Présidente du Conseil régional et la délibération CR n°2023-022 du 31 mai 2023 décidant la fusion absorption du Comité régional du tourisme au sein de Choose Paris Region ;

Les rapports et avis du Ceser

- L'avis du Ceser n°2022-05 sur le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2022-2028 du 12 mai 2022 présenté au nom de la commission Tourisme par Michèle LEPOUTRE ;
- L'avis du Ceser n°2019-09 du 12 septembre 2019 « Marque Visit Paris Region : Bilan et propositions en matière de tourisme », présenté au nom de la commission Tourisme par Isabelle DELEU ;
- L'avis du Ceser n°2017-17 du 16 novembre 2017 sur le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2017-2021 présenté au nom de la commission Tourisme par Michèle LEPOUTRE ;
- L'avis du Ceser n°2016-19 du 8 décembre 2016 et le rapport « Bienvenue en Île-de-France : mythe ou réalité ? » présenté au nom de la commission Tourisme, sports et loisirs par Philippe SOLIGNAC ;
- L'avis du Ceser n°2014-10 du 13 novembre 2014 et le rapport relatif à « l'opportunité d'une candidature de Paris Île-de-France à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 » rédigé au nom de la commission Tourisme, sports et loisirs par Jean-Jacques DRET ;
- L'avis du Ceser n°2021-05 du 29 janvier 2021 « Les défis de la mobilité pour les usagers des transports dans les franges franciliennes », présenté au nom de la commission Transports et mobilités par Jean-Loïc MEUDIC ;
- L'avis du Ceser n°2020-06 du 14 septembre 2020 « La société civile francilienne face à la crise », présenté par Mireille FLAM ;

- L'avis du Ceser n°2020-11 du 14 septembre 2020 « Quelle contractualisation avec l'État pour la relance en Île-de-France après la crise sanitaire ? », présenté par Denis REMOND ;
- L'avis du Ceser n°2019-14 du 14 novembre 2019 et le rapport « Ruralité, égalité, fraternité : pour une campagne au cœur de la région capitale », présenté au nom de la commission Agriculture, ruralité et espaces naturels par Anne GBIORCZYK ;
- L'avis du Ceser n° 2023-08 du 24 mai 2023 relatif au budget supplémentaire de la Région Île-de-France pour 2023 présenté par Claire DADOU-WILLMANN
- L'avis du Ceser n°2022-14 du 5 décembre 2022 relatif au budget primitif 2023 de la Région Île-de-France présenté par Jacques BORENSZTEJN ;

Les auditions des personnalités suivantes

- Éric JEUNEMAITRE, conseiller régional, président du Comité régional du tourisme d'Île-de-France (CRT) et Christophe DECLOUX, directeur général, le 14 février 2023 ;
- Vianney DELOURME cofondateur du site internet Enlarge Your Paris, le 9 mars 2023 ;
- Vincent GOLLAIN, directeur du département économie et tourisme de l'Institut Paris Région, le 31 mars 2023 ;
- Hamida REZEG, conseillère régionale, déléguée spéciale en charge du tourisme, le 6 avril 2023 ;
- Edmond DE LA PANOUSE, président de Thoiry Evènement et rapporteur du rapport « Faire de Paris Île-de-France la capitale mondiale du sport » de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, le 14 avril 2023 ;
- Olivier MEIER, directeur de Seine Saint Denis Tourisme, le 12 mai 2023 ;
- Patrick DROUET, président de l'UNAT Île-de-France, le 9 juin 2023.

Les documents suivants

- Rapport d'information déposé par la commission des Affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, en conclusion des travaux de la mission d'information sur les retombées des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 sur le tissu économique et associatif local, présenté par Stéphane MAZARS et Stéphane PEU, 5 juillet 2023 ;
- « Faire de Paris Île-de-France la capitale mondiale du sport – Les Grands évènements sportifs internationaux (GESI) : un enjeu d'attractivité », étude de la CCI Paris Île-de-France, présentée par Edmond DE LA PANOUSE, mars 2023 ;
- « Tourisme sportif et événementiel – L'approche du parcours client », Institut Paris Région, par Vincent GOLLAIN, Pascale GUERY et Marion TILLET, 9 janvier 2023 ;
- « Bilan de l'activité touristique à Paris Île-de-France : résultats annuels 2022, tendances et prévisions 2023 », Comité régional du tourisme Paris Région, 20 mars 2023 ;
- « Evaluation de l'héritage urbain de Paris 2024 », étude de l'École d'Urbanisme de Paris avec l'Université Paris-Est Créteil-Val-de-Marne et l'Université Gustave Eiffel sous la supervision de l'Institut Paris Région et l'Institut régional du développement du sport, 12 janvier 2023 ;
- « Accueil des grands événements sportifs, montée en puissance et stratégies d'acteurs », étude de l'Institut régional de développement du sport, Les dossiers de l'IRDS n°28, 26 mars 2018 ;
- « Les chiffres-clés du sport en Île-de-France 2022 », Institut régional de développement du sport, novembre 2022 ;
- « L'attractivité touristique par l'approche du parcours client », Note rapide de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme Île-de-France, par Marion TILLET, Vincent GOLLAIN et Laurent QUEIGE (Welcome City Lab.), mai 2018 ;
- Le guide « Do You Speak Touriste ? », édition spéciale Coupe du monde de rugby France 2023, édité par le Comité régional du tourisme en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France, juin 2023.

Considérant :

- L'organisation régulière de grands évènements sportifs en Île-de-France, qui fait de la Région une destination de premier ordre pour le tourisme sportif à l'échelle mondiale ;

- L'actualité exceptionnelle que connaît la Région Île-de-France en accueillant la Coupe du monde de rugby 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Ces événements vont attirer de très nombreux visiteurs et seront des opportunités à ne pas manquer pour faire découvrir la destination et fidéliser une nouvelle clientèle touristique ;
- La couverture médiatique exceptionnelle de ces grands événements qui permettra de mettre en avant la richesse et la diversité du patrimoine de la région francilienne et de valoriser des territoires, sites et activités peu représentés dans les circuits touristiques traditionnels ;
- L'afflux de visiteurs et les contraintes liées à ces événements qui auront une incidence sur l'accessibilité de la destination, l'évolution de la disponibilité et du coût des hébergements, la saturation des transports en commun ou bien l'application de mesures de sécurité exceptionnelles qui peuvent avoir des effets négatifs pour certains publics touristiques ;
- Les investissements importants réalisés à l'approche de ces grands événements par les collectivités et l'Etat pour développer le réseau de transports en commun, les infrastructures et accélérer la construction et la rénovation d'équipements sportifs ;
- Le développement de nouvelles pratiques sportives, dont certaines sont de nouvelles disciplines olympiques et paralympiques, pouvant générer des retombées touristiques ;
- La Région Île-de-France acteur incontournable de l'accueil de ces grands événements sportifs, avec un rôle crucial à jouer pour garantir leur succès et capitaliser sur l'héritage de ces événements pour développer la destination touristique régionale.

Emet l'avis suivant :

1 Dans le cadre de la préparation des Grands événements sportifs

Article 1 : Garantir l'accessibilité de la destination Paris Île-de-France à tous les publics touristiques pendant les Grands événements sportifs

Les Grands événements sportifs ont un impact sur l'accès à la destination : des phénomènes d'éviction de certains publics sont observés, en raison notamment d'une augmentation des tarifs d'hébergement, de difficultés supplémentaires d'organisation des séjours pour les groupes ou bien de contraintes liées à la mobilité et à la sécurité.

Le Ceser invite la Région et Île-de-France Mobilités :

- À communiquer davantage sur l'accessibilité des transports en commun pour les personnes à mobilité réduite ;
- À proposer une offre de transport et des tarifications adaptées à tous les publics touristiques y compris les groupes, ainsi que des solutions d'achat de billetterie disponibles en amont de l'arrivée sur la destination.

Le Ceser s'inquiète des difficultés rencontrées pour l'accueil des groupes, notamment des jeunes, des scolaires ou des personnes en précarité économique qui souhaitent découvrir Paris et la région Île-de-France. Le Ceser souhaite que la destination reste inclusive et accessible à ces publics.

Article 2 : Encourager la participation active des Franciliens aux Grands événements sportifs, clé de la réussite touristique de ces événements.

A dix mois des JOP de Paris 2024, le Ceser observe une perception ambivalente de l'événement par les Franciliens. L'intérêt du grand public est fort, comme en témoigne le nombre de personnes candidates pour devenir Volontaires des Jeux ainsi que la très forte demande sur la billetterie.

Cependant de nombreuses inquiétudes sont exprimées par les habitants et les acteurs économiques concernant les nuisances potentielles, la congestion des transports et le plan de circulation automobile, la perturbation des activités culturelles et de loisirs habituels, les mesures de sécurité ou encore le coût financier de l'événement pour la collectivité et le coût des billets pour assister aux compétitions.

Les acteurs touristiques concernés font de la mobilisation des habitants une condition-clé du succès de l'évènement, afin d'éviter que les Jeux soient un évènement jugé « extérieur » par la population des territoires qui accueilleront les épreuves. Cela rejoint l'idée selon laquelle les habitants des territoires sont les meilleurs ambassadeurs de la destination.

Le Ceser invite la Région à faciliter l'organisation de visites de sites de compétition avant les épreuves, en ciblant particulièrement les lycéens. Ces visites pourront encourager la mobilisation et l'appropriation populaire de l'événement et être organisées avec les communes concernées.

Article 3 : Accompagner les résidents qui souhaitent prêter, échanger ou louer leur logement pour accueillir des visiteurs lors des Grands évènements sportifs.

Pendant les compétitions, de nombreux Franciliens vont accueillir dans leur logement des visiteurs pour répondre à la forte demande d'hébergements. Ce type d'hébergements vient en complément de l'offre hôtelière classique, qui est déjà entièrement mobilisée.

Le Ceser voit dans les Grands évènements sportifs une opportunité intéressante pour créer des places d'hébergement éphémères et collaboratives.

La Région doit participer à l'accompagnement des hébergeurs, pour garantir la qualité de l'information sur les événements, la qualité de l'accueil et celle du séjour des visiteurs. Cela contribuera à la bonne image de la destination et à la fidélisation ultérieure d'une nouvelle clientèle.

Le Ceser invite la Région à accompagner les Franciliens qui hébergeront des visiteurs par plusieurs actions : diffusion de bonnes pratiques pour l'accueil des personnes étrangères et pour un tourisme plus durable, large communication sur l'offre touristique régionale et mise à disposition de supports d'informations.

Article 4 : Développer une cartographie régionale des sites touristiques accessibles depuis les sites des compétitions sportives

Malgré la multiplication des ressources, le Ceser fait le constat d'un manque d'information cartographique de qualité à disposition des visiteurs de la région. Les supports disponibles, dont les cartes distribuées aux touristes, jouent un rôle important dans l'organisation et le bon déroulement des séjours.

Le Ceser invite la Région à favoriser la création et l'édition de cartes touristiques de référence, disponibles en supports papier et numérique, répondant aux besoins des touristes et des professionnels du tourisme, indiquant les sites sportifs et les principaux sites touristiques accessibles à proximité.

Il existe plusieurs applications comme #Cpasloinentrain, développée par île-de-France Mobilités et Transilien SNCF ou plus récemment l'application régionale Bougeott pour favoriser les loisirs de plein air et le tourisme des Franciliens. A l'occasion des Grands évènements sportifs, ces applications pourraient développer des interfaces spécifiques destinées aux visiteurs des compétitions sportives.

Le Ceser invite la Région à rechercher l'harmonisation des supports et outils numériques existants et à améliorer la communication sur ces outils, notamment auprès des fédérations sportives franciliennes.

Article 5 : Rendre visible avant, pendant et après les Grands évènements sportifs le travail effectué par la Région sur le patrimoine sportif francilien

Le Ceser salue le travail effectué par la Région pour la mise en valeur du patrimoine sportif francilien ancien et nouveau avec l'inventaire en cours des 100 architectures sportives remarquables.

Le Ceser invite la Région à poursuivre ce travail de valorisation du patrimoine sportif, notamment olympique, et à mieux le faire connaitre du public, non seulement des Franciliens, mais aussi des visiteurs des Grands évènements sportifs et des clients des circuits touristiques classiques pour alimenter le développement d'un véritable « tourisme sportif » au sein de la région.

A ce titre le Ceser attire également l'attention de la Région sur la nécessité de valoriser son patrimoine sportif immatériel : mise en avant des histoires et des parcours remarquables des sportives et sportifs franciliens, valorisation de l'histoire des Jeux olympiques de 1900 et 1924, des grandes compétitions sportives et des lieux mythiques du sport à découvrir dans les différents territoires franciliens. Le Ceser incite la Région à donner à des équipements sportifs le nom de sportives et de sportifs oubliés.

Article 6 : Adapter l'action de la Région dans le domaine du tourisme pour mieux répondre aux enjeux touristiques des Grands évènements sportifs.

Le Ceser salue l'engagement de la Région dans la préparation des Grands évènements sportifs, avec par exemple les dispositifs spécifiques mis en place pour appuyer les professionnels de tourisme lors de la Coupe du monde de rugby 2023.

Le Ceser voit une opportunité dans la fusion mise en œuvre depuis le 1^{er} juillet 2023 entre le Comité régional du tourisme et Choose Paris Region et recommande un engagement fort du nouvel organisme dans la préparation des Grands évènements sportifs à venir.

Le Ceser propose qu'au sein du nouvel organisme unifié d'attractivité régionale Choose Paris Region soit désigné un référent « Grands évènements sportifs » au carrefour des thématiques du sport, du tourisme et de l'expérience visiteur, interlocuteur privilégié des organisateurs des Grands évènements sportifs.

Le Ceser invite également la Région à se positionner sur les sites marquants des Grands évènements sportifs, les fan zones, les lieux de célébrations et de représentations, par exemple le Club France à La Villette pendant les JOP de Paris 2024, ceci pour promouvoir son image de destination touristique sportive auprès des partenaires, des professionnels et du grand public.

Article 7 : Renforcer la présence des Volontaires régionaux du tourisme lors des Grands évènements sportifs.

Pendant les Grands évènements sportifs, plusieurs dispositifs de volontaires jouent un rôle important notamment pour l'accueil et l'orientation des visiteurs, comme les volontaires des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. La Région a développé de son côté depuis 2016 son propre dispositif de volontaires du tourisme.

Le Ceser invite la Région à renforcer son dispositif des Volontaires régionaux du tourisme lors des Grands évènements sportifs et à déployer ses volontaires non seulement sur les sites touristiques estivaux habituels mais aussi sur les grands sites de compétitions sportives et les principales gares des réseaux de transport en commun impactés par ces évènements.

Le Ceser invite également la Région à s'assurer de la bonne coordination de son dispositif de volontaires avec les dispositifs de volontaires animés par les organisateurs des Grands évènements sportifs, en premier lieu les volontaires des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

2 Dans le cadre de l'héritage des Grands évènements sportifs

Article 8 : Capitaliser sur les Grands évènements sportifs pour diversifier la destination Paris Île-de-France vers le tourisme sportif

Le Ceser salue la dynamique régionale d'enrichissement de la destination Paris Île-de-France, qui constitue l'Axe 2 de l'actuel Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2022 - 2028.

Dans ce contexte et alors que les années de déploiement du SRDTL coïncident avec l'organisation sur le territoire francilien de nombreux Grands évènements sportifs, le Ceser invite la Région à favoriser le développement d'un véritable tourisme sportif.

D'une part le Ceser salue l'action de la Région pour le développement de la pratique du vélo. Dans ce domaine, la préparation des prochains Grands évènements sportifs a un effet d'accélération pour la réalisation des investissements régionaux du plan vélo et laissera ainsi un héritage important pour le développement du cyclotourisme et des déplacements en vélo des touristes - en particulier l'accès de proximité des sites touristiques non directement desservis par les transports en commun.

D'autre part, les Grands évènements sportifs vont mettre en avant plusieurs sites de compétition qui peuvent relever à terme d'un tourisme sportif, qui se situent dans les départements de grande couronne et qui s'inscrivent eux-mêmes dans des territoires de développement du tourisme de plein air.

Enfin les Grands évènements sportifs sont une opportunité de mettre en valeur les sites de compétition historiques ou ayant une valeur patrimoniale ou symbolique telle qu'ils peuvent s'intégrer à des circuits ou des propositions touristiques classiques. Cette dimension pourra intégrer les circuits muséographiques éphémères (expositions temporaires) ou pérennes et inclure le patrimoine sportif immatériel.

Article 9 : Capitaliser sur les Grands évènements sportifs pour développer la destination Paris Île-de-France vers des activités nouvelles et des publics jeunes

Les Grands évènements sportifs à venir vont mettre en avant le développement de nouvelles pratiques sportives et de disciplines innovantes attractives pour les publics jeunes.

Certaines disciplines de sports urbains vont faire leur apparition aux JOP de Paris 2024 comme le breakdance ou le basket 3x3 ; par ailleurs l'e-sport est en fort développement avec l'organisation de plusieurs compétitions en Île-de-France comme la Paris Games Week ; les compétitions de sports de combat comme le mixed martial art (MMA) font l'objet d'une audience croissante comme le montre le succès des compétitions récemment organisées en Île-de-France.

Le Ceser invite la Région à profiter de ces évènements sportifs d'un genre nouveau pour mettre en avant les nouvelles pratiques sportives issues des cultures urbaines et du e-sport, en liant activités sportives, compétitions et tourisme autour des sites franciliens de pratique de ces nouvelles disciplines. Elles sont l'opportunité de faire découvrir la destination à des publics nouveaux, principalement des publics jeunes, qui pourront, si l'expérience s'avère positive, revenir ensuite sur la destination.

Article 10 : Profiter des Grands évènements sportifs pour généraliser l'adoption des bonnes pratiques du tourisme durable

Le Ceser invite la Région à devenir la vitrine des bonnes pratiques mises en œuvre pendant les Grands évènements sportifs pour un accueil durable et exemplaire des touristes.

De nombreuses initiatives existent ou vont être mises en œuvre pour des évènements écoresponsables, comme la généralisation du zéro plastique à usage unique, l'utilisation de podiums

en plastique recyclé, l'anticipation de la seconde vie des installations de compétition ou bien le développement des mobilités décarbonées pour accéder aux sites.

Pour le Ceser, il est important que les professionnels du secteur touristique et de l'événementiel pérennisent et élargissent ces bonnes pratiques. Celles-ci pourront être mises en œuvre sur l'ensemble des sites sportifs et touristiques en bénéficiant du retour d'expérience des Grands événements sportifs.

Le Ceser invite la Région à s'assurer de l'adoption, par les acteurs événementiels sportifs et touristiques, des bonnes pratiques en matière d'écoresponsabilité ainsi que de la diffusion de ces bonnes pratiques aux autres acteurs touristiques. Le Ceser souhaite un retour de la Région sur les mesures mises en place en matière d'écoresponsabilité par les bénéficiaires du Fonds Régional pour le Tourisme.

Article 11 : Profiter des Grands événements sportifs pour généraliser l'adoption de bonnes pratiques de coopération dans le secteur touristique

Les Grands événements sportifs sont un moment d'activité intense pour l'ensemble du secteur sportif et au-delà. Ils amènent de nombreux acteurs à collaborer pour la livraison des infrastructures, le bon déroulement des événements et le développement d'une offre de services adaptée. Une pratique de coopération entre institutions publiques et entre acteurs publics et privés est mise en œuvre.

Cette expérience de la coopération sera un atout important à mobiliser pour améliorer le fonctionnement de l'écosystème touristique francilien, qui fait lui aussi intervenir de nombreux acteurs publics et privés.

Le Ceser invite la Région à faire le bilan des bonnes pratiques de coopération mises en place pendant les Grands événements sportifs et qui pourront contribuer à accélérer la transition du secteur touristique.

Le Ceser pourra se saisir de cette question dans ses travaux futurs et propose d'être associé au travail de relecture et d'évaluation qui fera suite aux Grands événements sportifs de 2023 et 2024. Cette évaluation alimentera les réflexions pour l'élaboration du prochain SRDTL.

Cet avis a été adopté :

Suffrages exprimés : 142

Pour : 97

Contre : 27

Abstentions : 17

Ne prend pas part au vote : 1

rapport

**Les grands évènements sportifs :
un levier pour le tourisme
en Île de France ?**

9 nov. 2023

Rapport présenté au nom de la
commission Tourisme
par **Errahman GOURARI**



Les grands évènements sportifs : un levier pour le tourisme en Île-de-France ?

Rapport présenté au nom de la commission Tourisme
par **Errahman GOURARI**

9 novembre 2023

Abstract

Les grands évènements sportifs : un levier pour le tourisme en Île-de-France ?

Avec l'organisation de la Coupe du monde de rugby 2023 et des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la Région Île-de-France s'affirme comme une destination touristique sportive majeure à l'échelle mondiale.

Ces Grands évènements sportifs (GES) d'une ampleur exceptionnelle génèrent des attentes importantes de retombées touristiques positives pour la destination. Ils attirent des visiteurs aux pratiques spécifiques, qui devront être orientés dans leur découverte de la région vers des activités et des sites touristiques sortant des « sentiers battus ».

L'organisation des Grands évènements sportifs pose des défis inédits dans un contexte de fortes contraintes de sécurité et de tensions sur le marché de l'emploi. A quelques mois du début des JOP de Paris 2024, plusieurs acteurs régionaux du tourisme interrogés par la commission Tourisme du Ceser Île-de-France ont partagé leurs inquiétudes pour l'accès de la destination avant, pendant et après les compétitions. Qu'ils s'agissent de contraintes connues, la faible accessibilité du réseau de transports en commun pour les personnes en situation de handicap, ou de tendances qui se renforcent, comme les complications d'accès aux sites touristiques pour certains groupes.

La commission a interrogé la Région sur les moyens déployés pour garantir la réussite touristique des GES. Partant de ce travail, elle a formulé des préconisations pour garantir la bonne préparation de l'offre touristique régionale pour les Grands évènements sportifs afin de :

- Garantir l'accessibilité de la destination Paris Île-de-France à tous les publics touristiques pendant les compétitions sportives ;
- Proposer une offre touristique adaptée aux visiteurs des GES ;
- Encourager la participation active des Franciliens ;
- Accompagner les résidents qui souhaitent prêter, échanger ou louer leur logement pour accueillir des visiteurs lors des Grands évènements sportifs ;
- Valoriser le patrimoine sportif francilien ;
- Adapter l'action de la Région pour répondre aux enjeux touristiques des GES.

Au-delà des retombées économiques immédiates, les GES sont une opportunité importante pour développer le tourisme sportif dans la région. Ils peuvent accélérer l'évolution de la destination vers un tourisme durable et une meilleure répartition géographique des flux touristiques. Le contexte des GES est une opportunité pour faire connaître la destination autrement et porter l'attention sur des pratiques sportives et de loisirs émergents qui peuvent attirer de nouveaux publics.

La Région pourrait profiter de cette dynamique pour affirmer son rôle de coordinatrice du tourisme lié aux GES, dans la continuité de la fusion récente entre le Comité régional du tourisme (CRT) et l'agence d'attractivité Choose Paris Région. Pour ce faire, la commission propose ainsi des actions visant à :

- Capitaliser sur les Grands évènements sportifs pour diversifier et développer la destination Paris Île-de-France ;
- Profiter des Grands évènements sportifs pour généraliser l'adoption des bonnes pratiques, concernant le tourisme durable et concernant la coopération entre les acteurs du secteur touristique

Sommaire

Introduction : un contexte exceptionnel pour les Grands évènements sportifs en Île-de-France	4
1 Le secteur touristique dans la préparation des Grands évènements sportifs	7
1.1 Garantir l'accessibilité de la destination Paris Île-de-France à tous les publics touristiques pendant les Grands évènements sportifs	7
1.1.1 Les risques d'éviction de certains publics touristiques pendant les GES	7
1.1.2 Des tensions sur l'emploi dans les secteurs du tourisme, de la restauration et de l'hébergement.....	8
1.1.3 Une dispersion des acteurs du tourisme et un risque d'évènements « hors-sol »	9
1.2 Encourager la participation active des Franciliens aux Grands évènements sportifs	9
1.2.1 Faire des Franciliens les acteurs de l'accueil des événements et des visiteurs.....	9
1.2.2 Des propositions spécifiques pour les Franciliens et les participants sans billet présents pendant les Grands évènements sportifs.....	10
1.3 Accompagner les Franciliens qui souhaitent prêter, échanger ou louer leur logement pour accueillir des visiteurs lors des Grands évènements sportifs.....	10
1.4 Développer une cartographie régionale des sites touristiques accessibles depuis les sites des compétitions sportives.....	11
1.4.1 Améliorer l'accueil des visiteurs avant et pendant les GES avec une signalétique coordonnée et de nouvelles propositions cartographiques	11
1.4.2 Valoriser l'offre touristique régionale en amont et accompagner les Franciliens pendant les GES.....	11
1.5 Valoriser le patrimoine sportif francilien à l'occasion des Grands évènements sportifs.....	12
1.5.1 Faire connaître le travail de la Région sur la valorisation du patrimoine sportif francilien ...	12
1.5.2 Un patrimoine sportif immatériel au fort potentiel touristique.....	12
1.6 Adapter l'action touristique régionale pour répondre aux enjeux touristiques spécifiques des Grands évènements sportifs	13
1.6.1 Identifier les attentes spécifiques des visiteurs sportifs en matière de loisirs et leur proposer une offre adaptée	13
1.6.2 Favoriser l'émergence de projets touristiques en lien avec les GES avec le soutien du Fonds régional du Tourisme	14
1.6.3 Organiser la présence physique de la Région sur les sites emblématiques des GES avec une communication spécifique intégrant l'offre touristique régionale	14
1.7 Renforcer la présence des Volontaires régionaux du tourisme lors des Grands évènements sportifs	14
1.7.1 Faire évoluer le dispositif des Volontaires régionaux du tourisme et des Points Information tourisme pour l'adapter au calendrier prévisionnel des GES.....	14
1.7.2 Renforcer l'action de la Région dans le domaine de la formation professionnelle des métiers touristiques.....	15
2 L'héritage des GES sur les transformations du tourisme francilien	16
2.1 Capitaliser sur les Grands évènements sportifs pour diversifier la destination Paris Île-de-France vers le tourisme sportif	16
2.1.1 De nouvelles infrastructures sportives en héritage qui permettront l'organisation de futurs Grands évènements	16
2.1.2 Le développement des infrastructures cyclables et du cyclotourisme	16
2.2 Capitaliser sur les Grands évènements sportifs pour développer la destination Paris Île-de-France vers des activités nouvelles.....	17
2.2.1 Développer les différentes formes de tourisme : rural, fluvial et « nature »	17
2.2.2 Utiliser la médiatisation des GES pour valoriser les atouts touristiques des territoires périphériques.....	18
2.2.3 Une desserte en transports en commun renforcée par les travaux engagés à l'occasion des GES.....	19

2.2.4 E-sport, MMA, sports urbains... les compétitions concernant les nouvelles disciplines sportives, facteur d'attractivité de nouveaux publics touristiques	20
2.3 L'ambition écoresponsable des GES, un effet d'entraînement pour la transformation du secteur touristique ?	20
2.3.1 Les engagements et mesures écoresponsables pris pour les GES	20
2.3.2 Répondre aux exigences environnementales croissantes des visiteurs	21
2.4 Renforcer le positionnement de la Région comme cheffe de file de la coordination entre acteurs touristiques	21
2.4.1 Les enjeux de la coordination entre acteurs touristiques autour de l'organisation des GES21	
2.4.2 La fusion CRT / Choose Paris Region : une opportunité pour renforcer le rôle de la Région Île-de-France dans l'organisation des GES.....	22
Conclusion	23
Remerciements	24
Liste des membres de la commission Tourisme	25
Glossaire	26
Bibliographie.....	27

Introduction : un contexte exceptionnel pour les Grands évènements sportifs en Île-de-France

La Région Île-de-France accueille régulièrement des Grands évènements sportifs (GES), qui attirent de nombreux touristes venant participer en tant que spectateurs à des manifestations sportives majeures.

L'Île-de-France se positionne au niveau mondial comme une région de référence pour l'accueil de grands évènements sportifs avec, chaque année, entre 30 et 40 compétitions nationales ou internationales qui font du sport un outil de promotion et d'animation de la région¹. On peut notamment citer l'organisation de matchs internationaux de football et de rugby au Stade de France, le tournoi de tennis de Roland Garros, l'arrivée du Tour de France à Paris, le marathon de Paris, ainsi que plusieurs courses hippiques majeures (Longchamp, Vincennes).

La Région connaît une conjoncture exceptionnelle : les championnats du monde de para-athlétisme ainsi que la Coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques 2024, un siècle après les Jeux de Paris de 1924.

La couverture médiatique considérable de ces compétitions mondiales va entraîner une exposition sans précédent de la destination Paris Région. Selon le comité d'organisation de Paris 2024, les JOP seront suivis par près de 4 milliards de téléspectateurs² et vont attirer entre 10 et 15 millions de visiteurs³.

Parallèlement à ce contexte exceptionnel, la région s'ouvre à de nouvelles compétitions sportives. La Ryder Cup, plus grande compétition de golf par équipes au monde, a été organisée en 2018 au Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines et a généré des retombées économiques estimées entre 95 et 103 millions d'euros⁴. La région a accueilli pour la première fois les « Gay Games » en 2018, tandis qu'en 2020, un match de basketball du championnat de NBA a été délocalisé à l'Accor Arena de Bercy, expérience reconduite en 2023 et en 2024.

La place des GES et du tourisme sportif dans la stratégie touristique régionale

La Région a intégré les Grands évènements sportifs comme un des axes de son Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2022-2028, au titre de l'axe 4 : « Tirer le meilleur parti de l'accueil des grands évènements ». Les GES y sont identifiés comme des occasions stratégiques à saisir, avec la volonté de garantir un héritage durable des événements pour les habitants et pour les entreprises du secteur touristique.

La Région a ainsi défini plusieurs priorités d'action, comme la pérennisation du dispositif des volontaires de tourisme, le développement de contenus et de communication à disposition des organisateurs, l'accessibilité de l'offre touristique pour tous les publics.

Dans son avis relatif au SRDTL⁵, le Ceser Île-de-France avait souligné le besoin de renforcer la synergie entre sport et tourisme. Les GES peuvent être l'opportunité de transformer le supporter sportif en touriste à part entière, qui assistera aux compétitions et découvrira la région en contribuant à l'économie touristique régionale. Les GES permettront à la région de s'imposer comme une destination de tourisme sportif, en plus des thématiques qui lui sont communément associées (visite de grands sites historiques, culture, art de vivre, etc.).

¹ Calendrier 2023 des Evènements sportifs de Seine Saint Denis Tourisme

² « JOP 2024, Chiffres Clés » Office du tourisme et des congrès de Paris

³ Paris Île-de-France, capitale mondiale du sport avant, pendant et après les jeux olympiques de 2024, CROCIS Note n°239, novembre 2022

⁴ Selon le Centre de droit et d'économie du sport de Limoges.

⁵ Avis du Ceser Île-de-France sur le SRDTL 2022-2028 n°2022 – 05 du 12 mai 2022.

Retombées économiques et héritage des Grands évènements sportifs

Les grands événements sportifs attirent une clientèle touristique importante qui contribue fortement au dynamisme de la destination. Les retombées des JOP 2024 pour le tourisme sont estimées entre 1,43 et 3,52 milliards d'euros par le Centre de droit et d'économie du sport (CDES)⁶. La Coupe du monde de Rugby aurait quant à elle un impact économique direct estimé par le cabinet Deloitte à 1,2 milliard d'euros⁷, réparti sur l'ensemble du territoire national.

Ces calculs sont rendus plus complexes par les incertitudes économiques, sociales, sanitaires ou de sécurité qui peuvent affecter le déroulement des compétitions. Les prévisions d'augmentation de la fréquentation et des recettes touristiques liés aux GES sont à nuancer en raison des phénomènes d'éviction qui sont constatés⁸. En effet, certains publics se détournent de la destination pendant les grandes compétitions.

Par ailleurs, les visiteurs sportifs ont des pratiques et des modes de consommation particuliers, qui diffèrent de la majorité des touristes qui viennent à titre individuel. Dans le cas des JOP, la prise en charge de l'hébergement et de la restauration des membres des délégations sportives par le COJOP ne bénéficiera pas directement à l'ensemble des hôteliers et restaurateurs franciliens.

Le durcissement des contraintes liées à la sécurité et à la « neutralisation » des sites de compétition entraîne des difficultés pour certains professionnels touristiques. Les membres de l'Assemblée nationale⁹ ont ainsi identifié les difficultés pour les restaurateurs et les hôteliers de se projeter sur leur activité estivale, faute de connaître l'étendue des périmètres neutralisés autour des sites de compétition et la nature des contraintes qui seront appliquées.

L'équation économique des Grands événements sportifs est affectée sur le long terme par les coûts de rénovation, de construction et d'entretien des infrastructures de transports et des équipements sportifs nécessaires à leur déroulement. Ces coûts d'investissement et de fonctionnement devront être pris en charge par les collectivités, dont la Région et l'Etat. A l'échelle régionale, le Stade de France, construit pour la Coupe du monde de football 1998, connaît des difficultés d'exploitation avec le lancement par l'Etat de deux appels d'offre sur la « concession d'exploitation du Stade de France » et sur la « cession du Stade de France avec charges »¹⁰.

L'exemple des Jeux olympiques d'Athènes de 2004, avec des infrastructures olympiques en grande partie laissées à l'abandon quelques années après les épreuves, a marqué les opinions publiques et les organisateurs. L'héritage des Grands événements sportifs a été ensuite intégré à leur préparation pour que ceux-ci génèrent des services à la population et des retombées économiques et touristiques sur le long terme.

Les GES auront des effets à moyen et long terme sur la fréquentation de la destination. La réussite de l'accueil des touristes, la qualité de leur séjour et de l'organisation des événements pourront permettre de « conquérir » des nouveaux visiteurs¹¹ qui pourront revenir et de recréer des liens avec des voyageurs ne s'étant plus rendus dans la région depuis longtemps.

Les GES sont une opportunité pour élargir le visitorat à des catégories moins représentées dans les publics actuels, par exemple les jeunes ou les personnes en situation de handicap¹².

⁶ « JO de Paris 2024 : Les Jeux vont-ils apporter quelque chose à l'économie française ? », BFMTV le 14/03/2023

⁷ « Candidature de la France à la Coupe du monde de rugby 2023 : Etude d'impact économique » Cabinet Deloitte, Mai 2017

⁸ Delaplace Marie et Schaffar Alexandra, « Quels touristes et quelles pratiques touristiques pendant les Jeux olympiques ? », Via [En ligne], 22 | 2022, mis en ligne le 12 décembre 2022

⁹ Rapport d'information n°1505 de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, 05/07/2023

¹⁰ « Rachat du Stade de France : obligations vis-à-vis des Bleus, investissements. Ce que l'on sait des critères de vente » Franceinfo, 27/04/2023

¹¹ Audition de Vincent GOLLAIN de l'Institut Paris Région par la commission Tourisme le 31 mars 2023

¹² Ibid

Au-delà du défi de la réussite de l'accueil des touristes sportifs pendant les compétitions et des retombées économiques directes attendues, il convient de questionner et d'anticiper l'héritage des GES sur l'évolution de la destination touristique régionale à moyen et long terme.

Comment transformer ce contexte exceptionnel en levier pour le développement et l'évolution du tourisme en Île-de-France ?

1 Le secteur touristique dans la préparation des Grands évènements sportifs

1.1 Garantir l'accessibilité de la destination Paris Île-de-France à tous les publics touristiques pendant les Grands évènements sportifs

1.1.1 Les risques d'éviction de certains publics touristiques pendant les GES

La littérature scientifique montre que l'augmentation attendue de l'activité touristique pendant les grandes compétitions sportives peut être contrebalancée par un effet d'éviction¹³. Certains visiteurs risquent de se détourner de la destination en raison des complications liées aux contraintes d'accès des principaux sites touristiques et à l'augmentation des prix. L'été 2024 s'annonce par ailleurs extrêmement compliqué pour les visites de groupes en région Île-de-France, en raison de la tenue des JOP de Paris 2024 couplée à plusieurs tendances structurelles qui contraignent l'accès de la destination pour certains publics.

Les problématiques d'hébergement des groupes et des personnes à mobilité réduite sont nombreuses dans la région, avec des prix élevés et un manque d'infrastructures adaptées : par exemple il n'y a qu'un seul site public d'accueil de groupes équipé à Paris pour les personnes à mobilité réduite - la résidence internationale de Paris, propriété de la fédération Handisport¹⁴.

La mobilité des groupes *vers* et *dans* la région souffre de plusieurs contraintes. L'offre en matière de trajets groupés en train est limitée, tandis que l'absence de billets collectifs au sein du réseau d'Île-de-France Mobilités oblige les organisateurs à prévoir la création de passes Navigo individuels¹⁵.

Les groupes sont également confrontés à des problèmes de réservation et de visites sur les sites touristiques. Certains opérateurs touristiques appliquent des modalités pratiques qui sont susceptibles de désavantager *de facto* les groupes¹⁶. Le mode de fonctionnement de la billetterie de nombreux musées complique la réservation de visites par des groupes. Dans le cas des visites scolaires, il revient dans de nombreux cas au personnel enseignant de faire la réservation à titre individuel via une adresse académique. Au Château de Versailles, les demandes doivent se faire dans des délais qui ne correspondent pas aux contraintes propres aux voyages scolaires. Les groupes scolaires en provenance des autres régions françaises risquent de renoncer à visiter Paris et la région Île-de-France pendant les GES en raison de ces difficultés d'organisation, associées à une mauvaise perception de la destination.

La forte pression sur les hébergements et les transports va également compliquer l'organisation de nombreux voyages de groupe qui transitent par l'Île-de-France. La Région est un point de rassemblement pour l'organisation de nombreux séjours organisés par des CSE ou des colonies de vacances, car elle centralise les flux de déplacements avant la répartition des groupes sur le territoire national.

Ces difficultés rejoignent un constat plus général, à savoir le désintérêt croissant des grandes structures touristiques pour l'accueil de groupes et le tourisme à portée sociale : scolaires, colonies de vacances, personnes en situation de handicap. Auditionnée par la commission Tourisme du Ceser Île-de-France, l'UNAT Île-de-France a pointé un « manque de politique sociale » sur l'accueil des groupes dans la région, qui sera aggravé par le contexte exceptionnel des GES¹⁷.

¹³ Delaplace Marie et Schaffar Alexandra, « Quels touristes et quelles pratiques touristiques pendant les Jeux olympiques ? », *Via* [En ligne], 22 | 2022, mis en ligne le 12 décembre 2022

¹⁴ Audition de Patrick Drouet, Président de l'UNAT Île-de-France, par la commission Tourisme le 9 juin 2023

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

La destination peut en souffrir à terme, avec un désintérêt et une méconnaissance de certains publics qui ne souhaiteront pas revenir visiter la région.

- Manque d'accessibilité des transports en commun :

L'accessibilité des transports en commun de la région apparaît comme un sujet d'inquiétude majeur pour garantir le succès des GES. Selon APF France Handicap, près de 350.000 personnes en situation de handicap devraient assister aux Jeux olympiques et paralympiques d'été 2024¹⁸, alors qu'environ 10 % des stations du métro seront accessibles en 2024¹⁹.

A ce manque d'infrastructures accessibles s'ajoute la saturation des lignes de transport et les perturbations régulièrement observées sur les axes majeurs qui desserviront les sites de compétition (RER B, ligne 13). La saturation des lignes attendue pendant les compétitions compliquera grandement l'accessibilité au réseau des personnes en situation de handicap.

Plusieurs dispositifs sont prévus pour pallier le manque d'accessibilité du réseau pendant les épreuves olympiques et paralympiques²⁰ :

- Des navettes permettant de transporter trois à quatre personnes en fauteuil et des accompagnants, avec une fréquentation estimée par Île-de-France Mobilités à 4 000 personnes/jour pendant la période des jeux olympiques puis 2.500/jour pendant les jeux paralympiques ;
- Des aides financières pour faire passer de 200 à 1000 la flotte parisienne de taxis accessibles²¹ ;
- Des stationnements réservés aux véhicules adaptés.

Le prolongement de la ligne 14 avant les JOP 2024 permettra d'améliorer l'accessibilité du réseau à l'ensemble des usagers, l'ensemble de la ligne étant accessible pour les personnes à mobilité réduite. Cependant sa fréquentation pendant les compétitions sportives risque de compliquer son accès pour les usagers en situation de handicap.

1.1.2 Des tensions sur l'emploi dans les secteurs du tourisme, de la restauration et de l'hébergement

Les grands événements sportifs génèrent des besoins importants en main d'œuvre dans les différents secteurs sous tension liés à l'économie touristique. L'approche des JOP 2024 agit comme un révélateur des besoins structurels du secteur.

Le premier secteur d'inquiétude est celui de la sécurité privée, avec près de 22 000 emplois à pourvoir pour garantir le bon déroulement des JOP 2024²². En juin 2023, les députés s'inquiétaient du nombre important de postes non pourvus dans le secteur de la sécurité à un an des Jeux (près de 10 000)²³ et recommandaient de renforcer et de réorganiser les parcours de formation pour les métiers de la sécurité privée.

Les besoins de main d'œuvre qualifiée font également l'objet de nombreuses remontées par les acteurs touristiques de l'hôtellerie, des transports et de la restauration. Le président du Medef Île-de-France Daniel Weizmann estimait en février 2023 le nombre d'emplois générés avant et pendant les JOP à 150 000²⁴, en majorité à pourvoir dans les entreprises franciliennes. 62 000 emplois seraient à pourvoir dans le secteur touristique dont 18 000 dans la restauration. Le manque de personnel qualifié s'étend également aux transports, avec un déficit important pour la RATP qui manquerait environ de 700 chauffeurs de bus et 300 conducteurs de métro²⁵.

¹⁸ « Paralympiques 2024 : l'immense défi de l'accessibilité des transports », Le Figaro avec AFP, 28/08/2023

¹⁹ Ibid.

²⁰ « Comment Île-de-France Mobilités prépare les transports pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ? » Île-de-France Mobilités, 20/07/2023

²¹ Audition du préfet Michel Cadot par le CESER lors de la séance plénière du 24 mai 2023

²² Clavier, Henri (20 juillet 2023), Sécurité des Jeux olympiques 2024 : un rapport de la Cour des comptes confirme les craintes du Sénat, Public Sénat

²³ Rapport d'information n°1505 de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education de l'Assemblée nationale

²⁴ Aujourd'hui en France, 08/02/23

²⁵ « JO 2024 : les députés inquiets des incertitudes pesant sur les retombées économiques », article paru dans la Gazette des Communes le 16/02/23

1.1.3 Une dispersion des acteurs du tourisme et un risque d'évènements « hors-sol »

La coordination des acteurs touristiques au sujet de l'organisation des GES et du développement d'une offre adaptée est complexifiée par le partage de la compétence touristique. Le code de tourisme dispose en effet que « L'Etat, les régions, les départements et les communes sont compétents dans le domaine du tourisme et exercent ces compétences en coopération et de façon coordonnée »²⁶. Ce partage de la compétence se traduit par une multiplication d'interlocuteurs - offices de tourisme, agences d'attractivité, services départementaux et régionaux et par conséquent la multiplication des guichets, des points d'entrée entre organisateurs, des plateformes numériques et sites internet pour les visiteurs et les professionnels.

Le groupe d'enquête parlementaire sur les JOP de l'Assemblée nationale a estimé que cette situation « complexifie la compréhension de l'action publique touristique chez les professionnels du secteur et peut complexifier la coordination entre les différents acteurs publics et privés »²⁷. A l'occasion de cette enquête, les représentants de l'hôtellerie et de la restauration ont fait remonter des inquiétudes sur le manque d'anticipation du COJOP, de la Ville de Paris et de l'Etat et l'absence d'une « feuille de route » sur les aspects logistiques et organisationnel de l'événement. Il apparaît un besoin de plus de cohérence dans la mise en commun des stratégies de communication des différentes collectivités locales impliquées dans l'organisation des Grands événements sportifs

1.2 Encourager la participation active des Franciliens aux Grands événements sportifs

1.2.1 Faire des Franciliens les acteurs de l'accueil des événements et des visiteurs

La participation active des Franciliens aux événements sportifs a été identifiée comme un gage de leur réussite par le Ceser²⁸. La participation populaire contribue à la qualité de l'accueil des visiteurs et permet de faire des grands événements sportifs des moments de festivité et de communion populaire autour du sport.

Plusieurs actions concrètes sont menées pour que les habitants participent à l'accueil des événements. L'agence d'attractivité régionale Choose Paris Region se fait le relais des activités organisées pendant la Coupe du monde de rugby 2023 autour des camps de base des équipes accueillies en Île-de-France : les Tonga à Croissy-Sur-Seine, le Pays de Galles à Versailles et le XV de France à Rueil-Malmaison²⁹. Ces camps de base sont ouverts au grand public avec plusieurs animations et expositions organisées par les communes d'accueil tout au long de la compétition³⁰. Les cérémonies d'accueil des équipes et les entraînements ouverts au public permettent aux Franciliens de rencontrer et d'encourager les joueurs, ce qui permet de créer une émulation autour de l'accueil des délégations sportives.

La Région peut jouer un rôle actif avec des propositions spécifiques pour généraliser la participation des Franciliens à l'accueil des délégations sportives, en s'appuyant sur les bonnes expériences qui sont déjà mises en place. La Région pourrait par exemple s'impliquer avec des propositions spécifiques à destination des élèves des lycées.

²⁶ Code de Tourisme, Article L111-1

²⁷ Rapport d'information n°1505 de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale

²⁸ Avis du Ceser n°2014-10 du 13 novembre 2014 et le rapport relatif à « l'opportunité d'une candidature de Paris/ Île-de-France à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 » rédigé au nom de la commission Tourisme, sports et loisirs par Jean Jacques DRET

²⁹ Visit Paris Région "Camp de Base du XV de France: animations à Rueil-Malmaison" <https://www.visitparisregion.com/fr/camp-de-base-du-xv-de-france-animations-a-rueil-malmaison>

³⁰ Visit Paris Region "Camp de Base des Tonga: animations à Croissy-Sur-Seine" <https://www.visitparisregion.com/fr/camp-de-base-du-tonga-animations-a-croissy-sur-seine>

Il est également important de travailler sur l'appropriation des évènements sportifs par des publics jeunes et/ou exclus. Des visites de sites de compétition sportives peuvent être organisées par des missions locales ainsi que par des associations d'insertion par le sport, tout comme des rencontres de lycéens par exemple avec des délégations sportives et des athlètes franciliens.

1.2.2 Des propositions spécifiques pour les Franciliens et les participants sans billet présents pendant les Grands évènements sportifs

Avec 10 millions de places mis en vente pour les Jeux olympiques et près de 2,8 millions pour les paralympiques, les JOP de Paris 2024 s'annoncent déjà comme un succès en termes de billetterie³¹. En plus des places ouvertes à la vente, un million de places achetées par les collectivités et l'Etat seront distribuées à certains publics prioritaires dans le cadre de la « billetterie solidaire ».

Les visiteurs qui se rendront dans la région pendant les JOP 2024 n'auront pas tous acquis de places pour assister aux épreuves, mais comptent bien profiter de l'ambiance de la compétition. Il est donc important de garantir aux Franciliens et aux visiteurs sans billets présents pendant les Jeux de pouvoir profiter de la destination pendant les compétitions.

Pour ce faire, plusieurs dispositifs sont mis en place. Pour la Coupe du monde de rugby 2023, deux « villages rugby » sont installés à Saint Denis et Place de la Concorde. Plusieurs zones de festivités et de célébration seront ouvertes pendant les JOP 2024, comme le club France à la Villette et le « parc des champions » au Trocadéro. A ces deux sites majeurs s'additionneront une vingtaine de lieux de festivités dans Paris³², ainsi que les animations prévues par les collectivités labellisées Terre de Jeux.

La mobilisation des Franciliens en amont des JOP 2024 est encouragée par l'organisation des olympiades culturelles, avec plus de 180 évènements artistiques et culturels organisés dans la région et le festival Formes olympiques qui sera organisé dans Paris à partir de juin 2024. Ces événements, organisés avant et pendant les Jeux, proposeront une offre culturelle qui compensera en partie les perturbations de plusieurs événements majeurs. En effet, certains festivals, concerts ou manifestations artistiques verront leur organisation modifiée voire reportée en raison de la mobilisation massive des forces de l'ordre³³.

1.3 Accompagner les Franciliens qui souhaitent prêter, échanger ou louer leur logement pour accueillir des visiteurs lors des Grands évènements sportifs

Selon un sondage de l'IFOP, 20 % des Franciliens prévoient de louer pour la première fois leur logement pour les JOP 2024. D'après une étude du cabinet Deloitte, la plateforme Airbnb devrait générer environ un milliard d'euros de retombées économiques pendant les JOP de Paris, avec 130 000 hôtes qui proposeront un hébergement à quelque 560 000 touristes³⁴. A la connaissance du Ceser, les plateformes de location ne partagent pas de ressources sur l'offre touristique régionale auprès des hébergeurs afin que ceux-ci puissent orienter les visiteurs, ce qui peut être préjudiciable à la qualité de leur séjour.

Les Grands événements sportifs sont aussi l'occasion pour de nombreux Franciliens de mettre gracieusement à disposition leur logement à des visiteurs, en partie via des plateformes spécialisées d'échange et d'hébergement gratuit. Les Franciliens vont également accueillir des proches qui souhaitent assister à une compétition et découvrir la destination.

Une action de la Région vers ces différentes plateformes et les particuliers hébergeurs pourrait être pertinente, afin de mettre à la disposition de ces derniers des ressources pour orienter les visiteurs durant leur séjour.

³¹ "Billetterie des JO de Paris 2024 : Les chiffres de la première phase et qu'attendre de la deuxième phase", site officiel du CIO

³² « JO 2024 : Voici les 25 zones de festivités pour tous ceux qui n'ont pas de billets » Article paru dans Le Parisien, 24/07/2023

³³ Entretien de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur sur France Inter le 27 octobre 2022

³⁴ Laure Gamaury « Airbnb, Paris et les JO, lune de miel improbable ou trêve olympique ? » 20 minutes, 22/02/23

1.4 Développer une cartographie régionale des sites touristiques accessibles depuis les sites des compétitions sportives

1.4.1 Améliorer l'accueil des visiteurs avant et pendant les GES avec une signalétique coordonnée et de nouvelles propositions cartographiques

Avant et pendant leur séjour, les visiteurs disposent d'une grande diversité de cartes et d'applications numériques qui les guident à la découverte de la destination. Ces supports jouent un rôle majeur pour représenter la diversité de l'offre touristique régionale et peuvent faciliter la connaissance par les visiteurs sportifs d'activités et de sites touristiques situés à proximité des lieux de compétitions ou sortant des sentiers battus.

Le site Enlarge Your Paris dont la Région est partenaire diffuse plusieurs supports qui encouragent la pratique du tourisme sportif et nature en mettent en valeur le patrimoine naturel régional, avec la carte des forêts accessibles en transports en commun et le Randopolitain, carte des sentiers de grande randonnée accessibles en train³⁵. Choose Paris Région a de son côté représenté les « nouveautés » touristiques régionales par des cartes présentes dans le guide de la destination Paris Région 2023-2024³⁶.

L'actualité des JOP 2024 est propice à la création d'outils adaptés aux parcours de visite des visiteurs. Cependant, à la connaissance du Ceser, il n'y a pas encore de supports cartographiques indiquant les sites touristiques situés à proximité de chaque site de compétition olympique et paralympique avec mention des modes de transports en commun et des pistes cyclables permettant d'y accéder.

Les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration sont des relais importants de la diffusion de cartes touristiques. Les membres de la commission ont observé que, dans de nombreux cas, le seul support cartographique proposé gracieusement aux professionnels du secteur hôtelier était la carte touristique éditée par les Galeries Lafayette. Il s'agit de la carte touristique la plus diffusée dans la région avec des millions d'exemplaires imprimés et une distribution auprès d'un grand nombre d'hôtels, restaurants et grands magasins. Toutefois, ce plan se limite au périmètre de la Ville de Paris et ne reflète pas toute la diversité de l'offre touristique régionale³⁷.

La distribution massive d'autres cartes auprès des professionnels du secteur serait un moyen pertinent pour faire connaître aux visiteurs la diversité de l'offre touristique régionale et faciliterait la bonne compréhension du réseau de transports en commun pour accéder aux sites touristiques.

Île-de-France Mobilités a édité des cartes du réseau régional de transports en commun accessible pour les personnes en fauteuil roulant et pour les personnes à mobilité réduite³⁸. Ces plans sont précieux pour faciliter les déplacements fortement contraints des personnes à mobilité réduite sur le réseau régional. Leur diffusion pourrait faire l'objet d'une attention particulière en amont et pendant les GES.

1.4.2 Valoriser l'offre touristique régionale en amont et accompagner les Franciliens pendant les GES

La Région développe des applications numériques pour encourager la découverte active de son territoire par les visiteurs et par les habitants.

³⁵ Site internet d'Enlarge Your Paris : <https://www.enlargeyourparis.fr/>

³⁶ Guide de la destination paris Région 2023-2024 : <https://pro.visitparisregion.com/brochures/guide-de-la-destination-paris-region-2023-2024>

³⁷ <https://www.evermaps.com/plan-de-paris-galeries-lafayette-2/>

³⁸ Plans du réseau Île-de-France Mobilités : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/plans>

Lancée en 2020, l'application gratuite régionale Bougeott propose des parcours « clés en main » qui couplent pratique sportive et découverte culturelle. L'application interactive Paris Region Aventures, développée par le Comité régional du tourisme (CRT), permet de découvrir la région à travers des jeux de piste géants, conçus à destination d'un public familial en s'appuyant sur le parcours de personnalités sportives et culturelles actuelles³⁹. Enfin, l'application #cpasloinentrain, en partenariat avec Transilien, propose des balades thématiques autour des gares Transilien du réseau Île-de-France Mobilités

Les GES sont l'opportunité pour faire connaître ces applications par le grand public, d'autant qu'elles sont gratuites et disponibles en anglais, un atout pour atteindre des publics touristiques internationaux. Cela passe par une nécessaire communication en amont des événements.

1.5 Valoriser le patrimoine sportif francilien à l'occasion des Grands événements sportifs

1.5.1 Faire connaître le travail de la Région sur la valorisation du patrimoine sportif francilien

L'histoire de la Région est très liée au développement de la pratique sportive et l'organisation de Grands événements sportifs. En 1900 puis en 1924, les Jeux Olympiques se déroulèrent dans Paris et sa banlieue comme en témoigne notamment, toujours aujourd'hui, le stade Yves-du-Manoir situé à Colombes ; puis pendant les « Trente Glorieuses », les politiques de développement du sport entraînèrent la construction de nombreux équipements sportifs à l'architecture contemporaine remarquable⁴⁰. Plus récemment, le Stade de France inauguré en 1998 est devenu un site touristique.

Le contexte des Grands événements sportifs et notamment des Jeux olympiques et paralympiques est favorable à la valorisation du patrimoine sportif remarquable de la région. La Région Île-de-France réalise à ce sujet un travail important pour faire connaître le patrimoine sportif régional dans le cadre de sa compétence d'inventaire général du patrimoine.

Une étude des équipements sportifs remarquables de la région est en cours et une sélection des "100 équipements remarquables du sport francilien" sera prochainement publiée par la Région. Cette liste sera diffusée auprès du grand public, avec une cartographie en ligne et des contenus permettant de connaître et situer les sites retenus. Les sites d'entraînement et de compétitions olympiques et paralympiques des Jeux de Paris 2024 font partie de cette sélection, tout comme de nombreuses piscines à l'architecture remarquable, le vélodrome municipal de Saint Denis ou bien la Grande nef de l'Île-des-Vannes.

1.5.2 Un patrimoine sportif immatériel au fort potentiel touristique

L'histoire sportive de la région est marquée par des sportives et des sportifs aux histoires remarquables. On peut par exemple citer des pionnières comme la joueuse de tennis Suzanne Lenglen ou la nageuse Yvonne Godard ; mais aussi Géo André, athlète complet, figure phare des JO de Paris de 1924, mort pour la France pendant la Seconde Guerre Mondiale, le nageur Alfred Nakache, survivant des camps d'extermination nazis et d'autres moins connus. Des figures contemporaines ayant grandi et commencé leur carrière en Île-de-France marquent également le sport mondial par leurs exploits, comme Kylian Mbappé, Teddy Riner ou Clarisse Agbégénou. Ces parcours remarquables méritent une mise en valeur à destination du grand public par des parcours touristiques dédiés.

³⁹ <https://www.visitparisregion.com/fr/services/services-connectes/paris-region-aventures>

⁴⁰ Certains de ces sites ont reçu le label « Architecture contemporaine remarquable » par le Ministère de la Culture

1.6 Adapter l'action touristique régionale pour répondre aux enjeux touristiques spécifiques des Grands évènements sportifs

1.6.1 Identifier les attentes spécifiques des visiteurs sportifs en matière de loisirs et leur proposer une offre adaptée

La Région affiche dans sa stratégie touristique l'ambition de travailler sur le volet qualitatif de la destination, non pour accueillir plus mais mieux les visiteurs. Cela passe nécessairement par une bonne compréhension des attentes et des profils des visiteurs qui viennent assister aux Grands évènements sportifs.

La clientèle touristique venant à l'occasion des GES est majoritairement européenne et manifeste des attentes importantes en matière de propreté et de sécurité. Le vieillissement de la population a des implications tant sur les activités proposées que sur les problématiques d'accessibilité des infrastructures⁴¹. Les touristes les plus jeunes sont de plus en plus attentifs à la place du numérique dans l'expérience client et de manière générale les demandes des visiteurs sur l'éco-responsabilité et les mobilités douces augmentent.

Les GES attirent des profils de visiteurs qui évoluent en fonction des compétitions. Par exemple, les visiteurs attendus pour la Coupe du monde de rugby 2023 ont un panier moyen élevé (de l'ordre de 5122 euros par séjour) et viennent en France pour un séjour long (17 jours en moyenne)⁴². Ces visiteurs assistent aux matchs mais viennent aussi découvrir Paris et la région, avec des visites culturelles et patrimoniales, des activités de loisirs et festives. La longue durée de la compétition et l'espacement entre les matchs sont favorables à une découverte complète de la destination.

Ils ont des attentes importantes sur la sécurité, la qualité des hébergements, la présence d'une signalétique adaptée en anglais dans les transports et les points d'entrée ainsi que sur la dimension festive de la destination pendant la compétition. Au total, ce sont près de 600 000 visiteurs étrangers attendus en France pour ce Grand évènement sportif international, dont une grande partie en Île-de-France en raison de l'organisation des matchs de phase finale au Stade de France à Saint Denis. Un guide spécial « Do You Speak Touriste » a été développé par Choose Paris Région et la CCI Paris Île-de-France pour aider les professionnels du tourisme dans l'accompagnement et l'accueil des visiteurs de la Coupe du monde de rugby.

Concernant les JOP 2024, le nombre de visiteurs attendus est compris entre 10 et 15 millions, en très grande majorité français, avec seulement 10 % de visiteurs internationaux venant principalement d'Europe et d'Amérique du Nord⁴³. Certains visiteurs ne se rendront dans la région que pour une très courte durée, parfois une seule journée, avec un temps disponible pour les visites touristiques très court. Il y a là un véritable enjeu pour diffuser l'information sur l'offre touristique et culturelle disponible à proximité des lieux de compétition sportive.

Les délégations sportives, qui restent pendant une durée relativement longue, font partie des cibles identifiées par la commission Tourisme du Ceser pour bénéficier d'un accompagnement plus développé, afin de permettre à leurs membres de découvrir l'offre touristique régionale.

En matière de parcours client, des axes d'amélioration existent pour améliorer la qualité de l'expérience des visiteurs sportifs⁴⁴. Par exemple, encourager la diversification des activités permettrait aux spectateurs d'un évènement sportif de réaliser une autre activité touristique. Cela passe notamment par une facilitation de la mobilité des visiteurs pour les amener à sortir des sentiers battus et leur permettre de pratiquer de nouvelles activités et de découvrir des territoires différents.

⁴¹ Colloque du CRIES organisé le 22 mai 2023, Intervention d'Aurelian Catana, Choose Paris Region

⁴² Etude réalisée dans le cadre de la parution du guide « Do you Speak Touriste ? Spécial Coupe du monde de rugby » publié par le CRT et la CCI Paris Île-de-France

⁴³ « JOP 2024 – Chiffres clés », Office du tourisme et des congrès de Paris

⁴⁴ Institut Paris région

1.6.2 Favoriser l'émergence de projets touristiques en lien avec les GES avec le soutien du Fonds régional du tourisme

La Région soutient le développement du secteur touristique via le Fonds régional pour le tourisme (FRT)⁴⁵. Dans le contexte actuel de l'organisation des GES, une partie de ce fonds pourrait être orientée spécifiquement sur le développement du tourisme sportif.

Dans son avis relatif au budget supplémentaire de la Région pour 2023, le Ceser s'était inquiété de la faible consommation du budget régional d'aides à la création et au développement de l'offre touristique⁴⁶. La complexité des dossiers de demande de subvention semble en partie expliquer l'importance de la non-consommation des enveloppes allouées⁴⁷. En vue de l'imminence des JOP 2024, il apparaît nécessaire de renforcer la communication de la Région Île-de-France autour du FRT.

1.6.3 Organiser la présence physique de la Région sur les sites emblématiques des GES avec une communication spécifique intégrant l'offre touristique régionale

Pendant toute la durée des JOP, le club France sera installé au parc de la Villette à Paris et accueillera divers événements ouverts au grand public comme des animations sportives, des activités artistiques et des expositions. En soirée, la Grande Halle servira de lieu de célébration pour accueillir les athlètes et parathlètes médaillés.

Ce lieu sera un des points d'attraction majeurs qui attirera le grand public et les membres des délégations sportives et parasportives. A cette occasion, la présence physique d'une équipe de la Région serait bénéfique pour faire connaître auprès du public son action en matière sportive et pour diffuser des informations sur l'offre touristique régionale.

1.7 Renforcer la présence des Volontaires régionaux du tourisme lors des Grands événements sportifs

1.7.1 Faire évoluer le dispositif des Volontaires régionaux du tourisme et des Points Information tourisme pour l'adapter au calendrier prévisionnel des GES

Pour accompagner et orienter les visiteurs pendant les GES, la Région va renforcer le déploiement du dispositif des Volontaires du tourisme, qui a permis de former plus de 2000 volontaires depuis son lancement en 2016. A la différence des volontaires des jeux, les volontaires régionaux du tourisme sont des stagiaires conventionnés et rémunérés à hauteur de 500 euros par mois⁴⁸. En vue de l'organisation des GES, le Ceser avait déjà appelé au renforcement du dispositif des Volontaires régionaux du tourisme et à une meilleure articulation avec les autres dispositifs de Volontaires mis en place⁴⁹.

Le Comité régional du tourisme, maintenant fusionné avec l'agence d'attractivité Choose Paris Region, déploie des Points d'information touristique (PIT) dans des lieux d'entrée majeurs de la destination. Quatre PIT sont installés à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et trois PIT à l'aéroport d'Orly ; le parc Disneyland Paris, les Galeries Lafayette et le centre d'accueil Villages Nature accueillent un point d'entrée chacun⁵⁰.

Ce nombre de PIT semble limité, compte tenu de l'affluence importante attendue pendant les JOP⁵¹. A l'heure actuelle, il n'y a pas de déploiement confirmé de Points d'information touristiques et de Volontaires régionaux du tourisme supplémentaires.

⁴⁵ <https://www.iledefrance.fr/fonds-regional-pour-le-tourisme>

⁴⁶ Avis n° 2023-08 du Ceser relatif au budget supplémentaire de la Région Île-de-France pour 2023 – 24/05/2023

⁴⁷ Avis n° 2022-14 relatif au Budget primitif 2023 de la Région Île-de-France – 05/12/2022

⁴⁸ Audition de Hamida Rezeg par la commission Tourisme du Ceser le 6 avril 2023

⁴⁹ Avis n° 2023-08 du Ceser relatif au budget supplémentaire de la Région Île-de-France pour 2023 – 24/05/2023

⁵⁰ <https://pro.visitparisregion.com/accueil-des-visiteurs/information-tourisme/points-information-tourisme>

⁵¹ Avis n°2022-05 relatif au SRDTL 2022-2028 du 12 mai 2022 précité

1.7.2 Renforcer l'action de la Région dans le domaine de la formation professionnelle des métiers touristiques

Dans le cadre de sa compétence sur la formation professionnelle et l'emploi, la Région est active pour répondre aux besoins importants en matière de main d'œuvre et garantir la bonne organisation des GES. Elle se focalise notamment sur la formation professionnelle dans la filière de la sécurité privée, qui concentre les besoins les plus urgents en personnel qualifié.

Dans son budget supplémentaire présenté en mai 2023, la Région a augmenté les crédits pour les formations qualifiantes, avec une attention portée aux besoins liés aux Grands événements sportifs à venir et notamment les métiers de la sécurité. Le Ceser avait pris note des efforts présentés par la Région et appelé à une mobilisation pour répondre aux besoins de formation qualifiante pour les métiers du tourisme en vue des GES⁵².

La Région est active via le Programme régional de formation à l'emploi, qui finance des places en formation avec un focus en 2023 sur le secteur de la sécurité privée, en ciblant les formations dédiées à la sécurisation des grands événements. Au total, 5 100 places de formation ont été programmées pour le premier semestre 2023.

La Région a également mis en place une prime à l'entrée en formation dans les métiers en tension pouvant aller jusqu'à 2 000 euros⁵³. Elle organise régulièrement des événements pour mettre en relation employeurs et chercheurs d'emploi intéressés par la filière de la sécurité privée.⁵⁴ Le campus des métiers et des qualifications d'Île-de-France dédié aux métiers de la sécurité est installé depuis 2020 à Argenteuil. Ce campus a pour objectif de « former 30 000 personnes pour assurer la sécurité des JOP 2024 »⁵⁵ et propose des formations pour l'ensemble de la filière de la sécurité privée.

Enfin, pour répondre aux besoins inédits liés aux JOP 2024, une formation rémunérée de trois semaines à destination des étudiants est proposée par Pôle emploi pour devenir agent de sécurité privée ou événementielle, ceci dans le cadre des 3000 postes de sécurité ouverts aux étudiants⁵⁶.

En parallèle à cet investissement sur les métiers de la sécurité, la Région édite des guides « Do You Speak Tourist ? » à destination des professionnels touristiques, (avec des éditions spéciales pour la Coupe du monde de rugby 2023 et les JOP 2024). Il est également prévu que Choose Paris Région propose des formations dédiées auprès des professionnels du secteur avant les GES⁵⁷.

⁵² Avis n° 2023-08 relatif au budget supplémentaire de la Région Île-de-France pour 2023 – 24/05/2023

⁵³ Région Île-de-France : « JOP 2024 : la Région s'engage pour la formation des professionnels de la sécurité »

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Région Île-de-France, plaquette de présentation du campus sécurité d'Argenteuil

⁵⁶ Source : Plateforme 1jeune1solution « Jeux olympiques et paralympiques 2024 : 3000 jobs étudiants à saisir »

⁵⁷ Audition de Hamida Rezeg par la commission Tourisme du Ceser le 6 avril 2023

2 L'héritage des GES sur les transformations du tourisme francilien

2.1 Capitaliser sur les Grands évènements sportifs pour diversifier la destination Paris Île-de-France vers le tourisme sportif

2.1.1 De nouvelles infrastructures sportives en héritage qui permettront l'organisation de futurs Grands évènements

Le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 a fait de la sobriété en matière de nouvelles constructions d'équipements un axe important de sa stratégie. Ainsi les compétitions auront lieu à 95 % dans des sites existants, pour la plupart rénovés pour l'occasion, ou temporaires. Deux nouveaux sites de compétition seront construits, à savoir le Centre aquatique olympique (CAO) de Saint-Denis et la Chapelle Arena, Porte de la Chapelle à Paris. Ces équipements s'intègrent dans deux opérations d'aménagement urbain et sont conçus pour être modulaires. Après les jeux, ils pourront accueillir des évènements sportifs et culturels qui pourront générer des retombées touristiques.

Le Centre Aquatique Olympique - construit sous la maîtrise d'ouvrage de la métropole du Grand Paris accueillera les épreuves olympiques de waterpolo, plongeon et natation artistique. Il permettra l'accueil de compétitions internationales majeures après les Jeux, comme les championnats d'Europe de natation de 2026. Avec une capacité comprise entre 2500 et 5000 places, le CAO abrite un espace modulable qui pourra également être utilisé pour de l'évènementiel.

L'Arena Porte de la Chapelle deviendra quant à elle le stade de résidence de l'équipe de basket du Paris Basketball qui évolue en première division et pourra accueillir des concerts ou spectacles avec 8000 places assises.

2.1.2 Le développement des infrastructures cyclables et du cyclotourisme

Le développement du réseau cyclable régional est favorisé par l'engagement pris par le COJOP de rendre les sites de compétition olympiques et paralympiques entièrement accessibles en vélo. Cela se traduit par l'aménagement d'un réseau cyclable olympique de 418 kilomètres de voies en Île-de-France, à l'initiative du comité stratégique des mobilités des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 dont fait partie Île-de-France Mobilités.

L'approche des jeux accélère la réalisation des plans des différentes collectivités concernées, comme le département de la Seine-Saint-Denis avec son plan 100 % cyclable, qui doit permettre de développer un réseau cyclable sur l'ensemble des 342 kilomètres de routes départementales, dont 25 nouveaux kilomètres réalisés d'ici 2024. Par ailleurs, 20 kilomètres de pistes cyclables seront ouverts d'ici les Jeux Olympiques par l'EPT Plaine Commune. Le syndicat Autolib' Vélib' Métropole s'est par ailleurs engagé à acheter 15 000 vélos pour renouveler et augmenter sa flotte d'ici 2024, soit une augmentation nette de 3000 vélos en libre-service.

La résolution à long terme des problèmes de stationnement à proximité des grands sites sportifs peut être un héritage positif des grands événements sportifs pour faciliter les trajets cyclables des visiteurs. Le manque d'accessibilité des lieux d'intérêt à vélo et l'absence de stationnement adapté sont des freins majeurs à l'utilisation du vélo comme moyen de transport par les visiteurs. En novembre 2022 le collectif vélo Île-de-France s'alarmait ainsi du faible niveau d'accessibilité des sites olympiques à vélo, dont 90 % n'étaient pas encore accessibles⁵⁸.

⁵⁸ <https://velo-iledefrance.fr/2022/12/07/a-moins-de-deux-ans-des-jeux-olympiques-et-paralympiques-90-des-sites-ne-sont-pas-encore-accessibles-a-velo/>

Pour renforcer les capacités de stationnement de vélos en libre-service, la plateforme Vélib' a installé des stations temporaires pour les matchs de la Coupe du monde de rugby, avec des places aux abords du Stade de France. Pendant les jeux, ce sont près de 10 000 places de stationnement temporaire qui seront déployées près des sites olympiques, avant d'être redistribuées en héritage autour d'infrastructures scolaires et sportives.

Comme pour les transports en commun, la perspective des grands événements sportifs semble donner un coup d'accélérateur à l'extension du réseau d'infrastructures cyclables régional. Cette dynamique est complémentaire avec l'action régionale de développement du réseau francilien, qui prévoit la réalisation de 11 itinéraires aménagés de 750 kilomètres d'ici à 2030.

Cette dynamique de multiplication des aménagements cyclables est bénéfique au développement du cyclotourisme, en limitant les coupures qui compliquent le parcours des cyclistes. La région est traversée par l'Eurovélo 3 « La Scandibérique », itinéraire majeur du cyclotourisme européen ainsi que par les itinéraires de la Véloscénie (qui relie Paris au Mont Saint Michel) et de la Seine à Vélo⁵⁹. Ainsi, la région, déjà connue pour être le point d'arrivée du Tour de France, renforce son image auprès des cyclistes.

2.2 Capitaliser sur les Grands événements sportifs pour développer la destination Paris Île-de-France vers des activités nouvelles

2.2.1 Développer les différentes formes de tourisme : rural, fluvial et « nature »

Dans son SRDTL 2022 - 2028, la Région Île-de-France a identifié l'enrichissement de l'offre touristique comme une de ses priorités d'actions, avec le soutien au développement de nouvelles thématiques touristiques, comme le tourisme rural et fluvial, l'offre « nature », mais également les sports et les loisirs actifs.

Les Grands événements sportifs sont généralement associés à des compétitions se déroulant dans des grands équipements sportifs situés dans Paris ou à proximité (Stade de France, Accor Arena de Bercy, etc.). Cependant, les espaces naturels et périphériques de la région seront mis en avant par l'organisation des GES.

Les JOP 2024 vont ainsi accueillir les épreuves olympiques et paralympiques de Mountain Bike sur la colline d'Elancourt ; celles de BMX et de golf à Saint-Quentin-en-Yvelines et les épreuves de canoë-kayak à la base nautique de Vaires-Sur-Marne. Ces compétitions seront une opportunité pour les visiteurs de découvrir les sites naturels et historiques des Yvelines et de la Seine-et-Marne situés à proximité des lieux de compétitions.

Parmi ces sites valorisés, la colline d'Elancourt dans les Yvelines a fait l'objet de travaux d'aménagement importants pour devenir un lieu de pratique sportive et de tourisme nature⁶⁰ (VTT, promenade, randonnée, course à pied). Cette colline artificielle de 271 mètres de haut a la particularité d'être le point culminant de la région et les travaux entrepris auront pour objectif de permettre le développement d'activités touristiques et de loisirs en héritage pour l'après-jeux.

Vianney Delourme, cofondateur du site « Enlarge Your Paris »⁶¹ voit dans les JOP une opportunité d'élargir le champ de vision des visiteurs sur la diversité de la destination touristique régionale⁶². Pour lui, même s'il n'y a pas à ce jour de fléchage de circuits de randonnée faisant découvrir les territoires définis autour des sites de compétition, il est possible de proposer des activités alternatives aux touristes qui visitent la destination à l'occasion des Grands événements sportifs, en valorisant la nature et la marche : Enlarge Your Paris développe par exemple le Randopolitain, un programme de l'Olympiade culturelle qui organise gratuitement une centaine de randonnées à travers la région jusqu'aux lieux des épreuves, avec pour objectif de valoriser le patrimoine vert

⁵⁹ Etude « Tourisme et vélo en Île-de-France » du Comité Régional de Tourisme et Enlarge Your Paris, novembre 2021

⁶⁰ Jeux de Paris 2024 : la revanche de la colline d'Elancourt, article de Fleur Tirloy pour France 3 Paris Île-de-France publié le 13/07/2023

⁶¹ <https://www.enlargeyourparis.fr/>

⁶² Audition de Vianney Delourme d'Enlarge Your Paris par la commission Tourisme le 09/03/2023

régional. Le développement de la randonnée en région parisienne reflète des évolutions pratiques et d'usage des espaces pour le sport individuel.

Des perspectives de développement intéressantes pour le tourisme fluvial et nautique

Mise au cœur de la cérémonie d'ouverture et des épreuves de triathlon, la Seine va être une des grandes vedettes des JOP 2024. Les Jeux pourront laisser comme héritage touristique la valorisation de la Seine et de la Marne par leur réouverture à la baignade.

Des investissements importants ont été réalisés pour rendre le fleuve baignable pour les épreuves olympiques puis pour l'ouverture au public à partir de 2025. Les actions mises en place dans le cadre du Plan Baignade réunissant l'Etat et les collectivités concernées ont permis d'éliminer 75 % de la pollution bactériologique à ce jour, avec un investissement public total de 1,4 milliard d'euros⁶³. Cependant, les « test event » des épreuves olympiques menés pendant l'été 2023 à Paris ont rencontré plusieurs problèmes de pollution, entraînant l'annulation de l'épreuve de triathlon en relais mixte. Pierre Rabadan, adjoint de la Ville de Paris en charge du sport, des JOP 2024 et de la Seine a estimé que l'organisation des JOP avait permis de gagner entre 10 et 15 ans, en raison de la « date butoir » de 2024 qui a incité les collectivités et l'Etat à réaliser les investissements nécessaires⁶⁴.

A l'horizon 2030, c'est une vingtaine de zones de baignade qui pourraient ouvrir dans la Région⁶⁵, et faciliter le développement des nouvelles pratiques touristiques et de loisirs⁶⁶. Ces nouveaux sites feront écho au riche patrimoine historique des bords de Seine et de la Marne, qui furent aménagés au début du vingtième siècle avant d'être abandonnés progressivement en raison des interdictions de baignade.

Le stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne accueillera quant à lui les épreuves d'aviron, de para-aviron, de canoë-kayak et de para-canoë-kayak. La médiatisation du site pendant les épreuves pourra permettre de faire connaître au grand public les douze îles de loisirs franciliennes, qui sont financées par la Région et accueillent près de 4 millions de visiteurs chaque année⁶⁷. Début 2023, la Région a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour « réinventer et développer le modèle des îles de loisirs franciliennes » et moderniser leur offre en proposant de nouvelles activités sportives, culturelles et de loisirs⁶⁸.

2.2.2 Utiliser la médiatisation des GES pour valoriser les atouts touristiques des territoires périphériques

La fréquentation touristique de l'Île-de-France est inégalement répartie sur le territoire, se concentrant sur Paris et autour des plus grands sites (Château de Versailles, Disneyland Paris, etc.). Certains territoires franciliens souffrent d'un déficit d'image auprès des publics nationaux comme internationaux et d'un manque de reconnaissance de leurs atouts touristiques.

Le développement du tourisme en Seine-Saint-Denis reste en partie limité à la visite des sites situés à proximité du Stade de France. Depuis 1998 et sa construction pour la Coupe du monde de football, le Stade de France accueille de grands événements sportifs et concerts, qui sont l'occasion pour les spectateurs de visiter à proximité du stade la Basilique de Saint-Denis et les puces de Saint-Ouen.

⁶³ « La Marne baignable prépare son retour sur Seine », Département du Val-de-Marne

⁶⁴ « Les JO 2024 nous ont permis de gagner 10 ans pour la qualité de la Seine » ; La Gazette des Communes 18/09/2023

⁶⁵ « À un an des JO, douche froide pour la baignade à Paris », Le Figaro, 07/09/2023

⁶⁶ Etude « Evaluation de l'Héritage urbain des JOP » coréalisée par l'IPR et les Universités Paris Créteil et Gustave Eiffel

⁶⁷ La Région veut « réinventer » les îles de loisirs franciliennes avec des partenaires, Région Île de France

⁶⁸ <https://www.iledefrance.fr/la-region-ile-de-France-lance-un-appel-manifestations-dinterets-pour-reinventer-et-developper-le-3>

Olivier Meier, directeur de Seine-Saint-Denis Tourisme⁶⁹ a ainsi insisté sur l'image négative associée au département 93 à rebours du dynamisme et de la jeunesse de ce territoire. L'héritage des GES et des Jeux en particulier sera de changer l'image et de renforcer l'attractivité de ce département. Les JOP 2024 vont mettre en avant la banlieue parisienne, avec l'organisation d'une grande partie des épreuves en dehors de Paris, en Seine-Saint-Denis principalement mais également dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et la Seine-et-Marne.

Le territoire de la Seine-Saint-Denis accueillera un grand nombre de touristes et de journalistes avant et pendant les épreuves sportives de la coupe du monde de Rugby puis des JOP. Une couverture médiatique significative du département est attendue avec l'accueil de plusieurs matchs de la Coupe du Monde de Rugby au Stade de France, l'installation du village des athlètes entre Saint-Ouen et Saint-Denis et du village des médias entre Dugny et Le Bourget, l'organisation de plusieurs épreuves olympiques et paralympiques et la construction du Centre Aquatique Olympique.

A l'image de Rio et de Londres, les médias vont s'intéresser de près à l'évolution des territoires d'accueil des Jeux. Une mise en avant positive de la Seine-Saint-Denis et plus largement des territoires situés dans la petite et la grande couronne pourra permettre à long terme une valorisation de leurs atouts touristiques. Le contexte des GES est un formidable levier pour élargir les retombées géographiques du tourisme et mieux répartir les flux, pour sortir d'une surconcentration de la fréquentation touristique autour de l'hypercentre parisien⁷⁰.

Des sites touristiques pourront profiter de leur proximité avec des sites de compétition olympiques et paralympiques : la Basilique de Saint-Denis, la ville de Meaux accessible en Transilien depuis le stade nautique olympique de Vaires-Torcy, le Parc naturel de la Haute Vallée de la Chevreuse dans les Yvelines accessible en RER B.

La médiatisation des territoires de petite et grande couronne peut permettre de construire des parcours de visite différents, qui sortent de l'habituel des visites « classiques » et de ce que les visiteurs croient connaître de la destination. L'élargissement de la destination peut se traduire dans les choix des visites mais aussi dans le choix des lieux d'hébergement en amenant les visiteurs à se loger en dehors de Paris.

2.2.3 Une desserte en transports en commun renforcée par les travaux engagés à l'occasion des GES

La diversification territoriale du tourisme régional est renforcée par le développement des transports en commun, accéléré par la perspective de l'accueil des GES. La préparation des JOP 2024 a donné un coup d'accélérateur aux travaux en priorisant la mise en service effective des prolongements Nord et Sud de la ligne 14 et d'une partie du prolongement d'Eole avant l'été 2024.

Eole, le prolongement du RER E vers l'Ouest, permettra de desservir deux nouvelles gares souterraines à Neuilly-Porte Maillot et La Défense-Grande-Arche, ainsi qu'une nouvelle gare extérieure à Nanterre-la-Folie. Les premiers trajets sont attendus en avril 2024 avec un début d'exploitation prévu pendant les Jeux, puis l'ouverture complète effective en novembre 2024.

Le prolongement de la ligne 14 vers l'aéroport d'Orly améliorera grandement la desserte de ce point d'entrée majeur pour les touristes nationaux et étrangers (3 200 000 passagers comptabilisés pour le mois de juillet 2023). Au nord, la ligne sera prolongée jusqu'à la Gare de Saint-Denis-Pleyel située à proximité du Village olympique, du Stade de France et du Centre aquatique olympique qui accueilleront des épreuves des JOP 2024 ainsi que de nombreux événements sportifs ultérieurs. Ce prolongement de la ligne 14, qui est accessible dans son intégralité pour les personnes à mobilité réduite, permet d'améliorer sensiblement l'accessibilité des transports en commun à l'ensemble des usagers.

⁶⁹ Audition d'Olivier Meier, Directeur de Seine Saint Denis Tourisme par la Commission Tourisme le 12 mai 2023

⁷⁰ Audition de Vincent Gollain de l'IPR par la commission Tourisme le 31 mars 2023

2.2.4 E-sport, MMA, sports urbains, etc., les compétitions concernant les nouvelles disciplines sportives, facteur d'attractivité de nouveaux publics touristiques

Les JOP 2024 vont accueillir pour la première fois le breakdance comme discipline olympique en tant que sport additionnel. Cette discipline est emblématique de la culture hip-hop et aura une exposition mondiale avec des épreuves qui se dérouleront sur la place de la Concorde à Paris. Cette introduction du breakdance fait suite à l'introduction du skateboard aux JOP de Tokyo 2020. Les JOP mettent en valeur ces pratiques sportives issues des cultures urbaines, qui se professionnalisent et attirent des publics jeunes⁷¹.

Parallèlement aux nouvelles disciplines olympiques, d'autres pratiques sportives génèrent un intérêt fort du grand public. Le e-sport, soit la pratique de jeux vidéo en compétition, est un secteur en pleine croissance à l'échelle mondiale, qui pourrait représenter 1,75 milliard d'euros et toucher plus de 640 millions de spectateurs d'ici à 2025⁷². La région accueille depuis 2008 la « Paris Games Week », un salon annuel majeur à l'échelle européenne dédié au jeu vidéo. Plusieurs compétitions de e-sport ont lieu à cette occasion ; la prochaine édition se tiendra du 1^{er} au 5 novembre 2023 à Paris-Expo, avec une fréquentation attendue à la hausse par rapport à 2022. Autre exemple, la finale du Major du jeu Counter-Strike s'est tenue à guichets fermés à l'Accor Arena de Bercy en mai dernier avec 12 000 spectateurs.

Pour répondre à cette popularité croissante, l'Office de tourisme de la ville de Paris a créé un service dédié à l'organisation d'événements de e-sport dans la capitale et à l'accompagnement des organisateurs dans l'accueil du public, avec l'adoption d'une charte et de critères de durabilité.

Le MMA (« mixed martial art » en anglais) gagne sensiblement en popularité depuis quelques années et la légalisation de sa pratique en compétition en France début 2020. L'UFC, principale ligue mondiale de MMA basée aux Etats-Unis a organisé un premier évènement à l'Accor Arena de Paris en septembre 2022 : ce premier évènement s'est déroulé à guichets fermés, l'ensemble des billets trouvant preneurs en une heure avec plus de 200 000 personnes en liste d'attente⁷³ et a été reconduit en 2023.

2.3 L'ambition écoresponsable des GES, un effet d'entraînement pour la transformation du secteur touristique ?

2.3.1 Les engagements et mesures écoresponsables pris pour les GES

Les GES sont régulièrement pointés du doigt pour leur empreinte environnementale importante en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Les organisateurs des GES adoptent des engagements pour compenser les émissions de carbone avant, pendant et après les compétitions.

La Coupe du monde de rugby aura par exemple une empreinte carbone estimée par la plateforme Sami⁷⁴ à environ 640 000 tonnes de CO₂. Ces émissions sont en majorité liées à l'impact des déplacements des joueurs, des médias et des visiteurs étrangers. En parallèle d'engagements sur la compensation carbone via des investissements dans la protection des mangroves, World Rugby mise sur la généralisation de l'utilisation du train pour les déplacements des équipes et des spectateurs. La généralisation du tri des déchets sur les sites de compétition et la fabrication de médailles à partir de téléphones recyclés complètent ces engagements éco-responsables⁷⁵ pour compenser l'empreinte environnementale de l'événement.

Les JOP 2024 ont l'ambition d'organiser des jeux « propres » et mettent en avant l'adoption de plusieurs bonnes pratiques.

⁷¹ « Comment le Breakdance français se professionnalise et prépare les JO de Paris 2024 », article d'Anaïs Brosseau pour Ouest France, publié le 03/05/2021

⁷² Selon les chiffres de l'Office de tourisme de Paris référence

⁷³ « Sports de combat : en France, le MMA passe sous les projecteurs », Florien Lefevre, article paru dans Le Monde le 03/09/2022,

⁷⁴ Etude du Cabinet Sami « Coupe du Monde de Rugby : comment respecter nos engagements climatiques ? », septembre 2023 ;

⁷⁵ Données du ministère des Sports

Le transport des délégations et des médias sera assuré par une flotte de véhicules sans émissions, avec des sites de compétition accessibles en transports en commun et à vélo. La restauration collective, qui servira près de 13 millions de repas, a un cahier des charges ambitieux : division par deux de la consommation de plastique à usage unique avec la généralisation de verres consignés recyclables, diminution de la part de viande dans les assiettes, mesures anti-gaspillage alimentaire et approvisionnement de produits réalisé à 25 % dans un rayon de 250 kilomètres autour des sites de compétition⁷⁶.

La sobriété sur la construction de nouveaux équipements a été mise en avant par le COJOP, avec seulement deux équipements neufs – le Centre aquatique olympique et la Chapelle Arena. Les podiums olympiques seront par ailleurs construits à partir de déchets recyclés.

2.3.2 Répondre aux exigences environnementales croissantes des visiteurs

Les engagements pris par les organisateurs des GES répondent à des exigences environnementales de plus en plus marquées par les visiteurs, qui sont de plus en plus nombreux à réduire leur empreinte environnementale pendant leur séjour. Selon un sondage de l'IFOP paru en juin 2023, 47 % des Français déclarent avoir adopté des pratiques plus responsables d'un point de vue écologique pour leurs vacances ; 82 % déclarent qu'ils prendront en compte les problématiques environnementales dans les prochaines années⁷⁷.

Dans ce contexte, les Grands évènements sportifs sont critiqués à cause de leur empreinte environnementale, principalement liée aux déplacements des visiteurs et des délégations et à la construction d'équipements sportifs⁷⁸. Certains travaux liés aux JOP 2024 ont par exemple fait l'objet de contestations locales, comme le projet du centre aquatique d'Aubervilliers qui servira de site d'entraînement olympique⁷⁹.

L'adoption de pratiques durables devient nécessaire pour assurer la pérennité des GES et du tourisme qui est lié à leur organisation. Pour répondre à cet enjeu, la Région a fait de l'écoresponsabilité une condition dans l'attribution de subventions aux projets touristiques soutenus par le Fonds régional pour le tourisme, tandis que l'Institut Paris région développe et diffuse des outils sur les bonnes pratiques à adopter à destination des professionnels du tourisme qui engagent une transition vers une offre durable⁸⁰.

2.4 Renforcer le positionnement de la Région comme cheffe de file de la coordination entre acteurs touristiques

2.4.1 Les enjeux de la coordination entre acteurs touristiques autour de l'organisation des GES

Dans un contexte marqué par de fortes contraintes et des délais courts, l'organisation des GES et notamment des JOP 2024 a permis de développer une expérience de travail commune entre les différents acteurs publics et privés impliqués.

Des bonnes pratiques de coordination ont pu émerger pour garantir la livraison des travaux et préparer le déroulement des compétitions et des animations. Il y a un défi à relever pour identifier ces bonnes pratiques et les faire perdurer, notamment en ce qui concerne l'expérience de travail commune entre les acteurs publics eux-mêmes et la mise en œuvre de partenariats entre les acteurs publics et les acteurs privés⁸¹.

⁷⁶ « Comment les Jeux de Paris 2024 seront plus responsables ? », article de Pascale Filiâtre pour Explore France, publié le 05/06/2023

⁷⁷ « Evolution des attentes des Français en matière de tourisme », sondage IFOP et Bilendi pour l'ANETT et la Banque des Territoires, Avril 2023

⁷⁸ « Stades abandonnés, chantiers démesurés, pollution Paris 2024 va-t-il avoir les mêmes conséquences écologiques que les précédents JO ? » article de Thomas Destelle pour France Info, publié le 22/09/2022

⁷⁹ Leo Da Veiga « JO 2024 : le Centre aquatique d'Aubervilliers définitivement validé », Les Echos, 12/07/2022

⁸⁰ « Tourisme durable : les actions à mettre en œuvre », outil numérique développé par l'Institut Paris Région

⁸¹ Audition de M. Michel Cadot, délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 lors de la Séance Plénière du CESER du 24 mai 2023

2.4.2 La fusion CRT / Choose Paris Région : une opportunité pour renforcer le rôle de la Région Île-de-France dans l'organisation des GES

La préparation des GES montre l'importance de la coordination entre acteurs touristiques. Effectivé à l'été 2023, la fusion entre Choose Paris Région et le Comité régional de tourisme vise à créer un guichet unique pour accueillir les visiteurs et les fédérations sportives.

Dans le cadre de l'accueil de la Coupe du monde de rugby, Choose Paris Région travaille ainsi en partenariat avec d'autres acteurs touristiques pour mettre en place une stratégie et une offre adaptée, incluant l'organisation de l'accueil des délégations VIP, des entreprises et une communication cohérente pour promouvoir la région pendant l'évènement.

L'Agence régionale de l'attractivité a pour objectif de capitaliser sur la visibilité internationale procurée par les GES se déroulant en Île-de-France et de fédérer les différents acteurs de l'attractivité autour d'un programme d'action commun, avec la Région comme cheffe de file. Le guichet unique est également conçu pour relayer les actions des acteurs touristiques territoriaux qui souhaitent profiter des GES pour mettre en valeur leur territoire. La nomination au sein de Choose Paris Région d'un interlocuteur dédié aux GES semble nécessaire pour répondre aux ambitions affichées.

Conclusion

Les Jeux olympiques et paralympiques de Londres en 2012 ont montré que les Grands événements sportifs ont des effets de long terme sur l'évolution d'une destination touristique. Alors que la fréquentation touristique régionale reste en grande partie centrée sur la visite de Paris et de certains grands sites, les Grands événements sportifs sont une opportunité pour mieux répartir les flux sur l'ensemble du territoire francilien.

La préparation des Grands événements sportifs met en lumière certaines tendances d'évolution d'un secteur touristique francilien qui retrouve tout son dynamisme après la crise sanitaire. L'affluence des visiteurs à l'occasion des compétitions nécessite une communication renforcée pour faire connaître toute la diversité de l'offre touristique régionale. Dans ses travaux, la commission Tourisme du Ceser a pu observer le recours accru aux locations touristiques pendant les compétitions et relevé des inquiétudes sur l'accessibilité de la destination pour certains publics.

Le développement du tourisme sportif dans la région contribue pleinement au dynamisme de la destination. Dans ce cadre il apparaît important de prêter attention aux pratiques sportives émergentes qui génèrent un fort engouement populaire et attirent de nouveaux publics à la découverte de la région.

La Région Île-de-France doit profiter du contexte actuel pour s'imposer comme la cheffe d'orchestre de l'accueil des touristes venant assister aux Grands événements sportifs en poursuivant une politique touristique ambitieuse et volontariste.

Dans la perspective de la candidature française aux Jeux olympiques et paralympiques d'Hiver en 2030 la Région pourrait devenir le nouveau modèle d'organisation des Grands événements sportifs durables intégrant toutes les dimensions d'Héritage.

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes auditionnées qui, par leurs expériences et expertises, nous ont aidés à mieux comprendre la problématique étudiée.

Les qualités et fonctions des personnes citées le sont au moment de leur audition par la commission tourisme du Ceser.

- Éric JEUNEMAITRE, conseiller régional, président du Comité régional du tourisme d'Île-de-France (CRT) ;
- Christophe DECLOUX, directeur général du CRT ;
- Vianney DELOURME cofondateur du site internet Enlarge Your Paris ;
- Vincent GOLLAIN, directeur du département économie et tourisme de l'Institut Paris Région ;
- Hamida REZEG, conseillère régionale, déléguée spéciale en charge du tourisme ;
- Edmond DE LA PANOUSE, président de Thoiry Evènement et rapporteur du rapport « Faire de Paris Île-de-France la capitale mondiale du sport » de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris ;
- Olivier MEIER, directeur de Seine Saint Denis Tourisme ;
- Patrick DROUET, président de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) d'Île-de-France.

Liste des membres de la commission Tourisme

Isabelle DELEU
Présidente de la commission

Errahman GOURARI
Rapporteur

Marie-Françoise CHARON

Marie-Christine OUDART

Anne-Sophie de BOULOIS

Anne VILDY-SARROCHI

Benoît LECONTE

Elisabeth ABANDA AYISSI

Marie-Odile LEFORT- HAAG

Carle BONAFOUS-MURAT

Valérie NOEL-NORMAND

Evelyne CIRIEGI

Farah ALEM

Michel LE BEC

Annie LE FRANC

Jean-Loïc MEUDIC

Camille MONTUELLE

Michel PLATERO

Hakim NAILI

Dominique TOULAT

Jean-Pierre ENJALBERT

Chargés de mission : Olivier SAINT-GUILHEM et Maxime BARROS

Glossaire

CAO	Centre aquatique olympique
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
COJOP	Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques
CRT	Comité régional de tourisme
FRT	Fonds régional pour le tourisme
GES	Grands évènements sportifs
IFOP	Institut français d'opinion publique
JOP	Jeux olympiques et paralympiques
NBA	National basketball association
PIT	Point information tourisme
SRDTL	Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs
UNAT	Union nationale des associations de tourisme et de plein-air

Bibliographie

Textes législatifs et règlementaires

- Code du tourisme, articles L 131-1 ; L 131-2 et L 131-7 ;
- Loi n° 2023-380 du 19 mai 2023 relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions ;
- Loi n° 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ;
- Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) ;

Rapports et délibérations du Conseil Régional d'Île-de-France

- Rapport de la Présidente du Conseil régional et délibération CR n°2020-029 du 11 juin 2020 décidant le lancement du processus d'élaboration du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2022-2028 conformément à l'article L 131-7 du Code du tourisme ;
- Courrier de la Présidente du Conseil régional en date du 28 février 2022, saisissant le Ceser pour avis relatif au projet de Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2022-2028 et en transmettant le projet ;
- Rapport de la Présidente du Conseil régional et délibération CR n°2023-022 du 31 mai 2023 décidant la fusion-absorption du Comité régional du tourisme au sein de Choose Paris Région ;

Les rapports et avis du Ceser

- Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Île-de-France, avis n°2022-05 *SRDTL 2022-2028*, présenté par Michèle LEPOUTRE, 12 mai 2022 ;
- Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Île-de-France, avis n°2019-09 *Marque « Visit Paris Region » : Bilan et propositions en matière de tourisme*, présenté par Isabelle DELEU, 12 septembre 2019 ;
- Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Île-de-France, avis n°2017-17 *Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs 2017-2021*, présenté par Michèle LEPOUTRE, 16 novembre 2017 ;
- Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Île-de-France, avis n°2016-19 *Bienvenue en Île-de-France : mythe ou réalité ?* présenté par Philippe SOLIGNAC, 8 décembre 2016 ;
- Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Île-de-France, avis n°2014-10 *L'opportunité d'une candidature de Paris Île-de-France à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024*, présenté par Jean-Jacques DRET, 13 novembre 2014 ;
- Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Île-de-France, avis n°2021-05 *Les défis de la mobilité pour les usagers des transports dans les franges franciliennes*, présenté par Jean-Loïc MEUDIC, 29 janvier 2021 ;
- Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Île-de-France, avis n°2023-08, relatif au budget supplémentaire de la Région Île-de-France pour 2023 présenté par Claire DADOU-WILLMANN, 24 mai 2023 ;
- Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Île-de-France, avis n°2022-14, relatif au budget primitif 2023 de la Région Île-de-France pour 2023 présenté par Jacques BORENSZTEJN, 5 décembre 2022 ;
- Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Île-de-France, avis n°2020-06 *La société civile francilienne face à la crise*, présenté par Mireille FLAM, 14 septembre 2020 ;

- Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) d'Île-de-France, avis n°2019-14 *Ruralité, égalité, fraternité : pour une campagne au cœur de la région capitale*, présenté par Anne GBIORCZYK, 14 novembre 2019 ;

Les auditions des personnalités suivantes :

- Michel CADOT, préfet, Délégué Interministériel aux Jeux, auditionné lors de la séance plénière du Ceser le 24 mai 2023 ;
- Edmond DE LA PANOUSE, président de Thoiry Evènement et rapporteur du rapport « Faire de Paris Île-de-France la capitale mondiale du sport » de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France le 14 avril 2023 ;
- Vianney DELOURME cofondateur du site internet Enlarge Your Paris, le 9 mars 2023 ;
- Patrick DROUET, président de l'UNAT Île-de-France, le 9 juin 2023 ;
- Vincent GOLLAIN, directeur du département économie et tourisme de l'Institut Paris Région, le 31 mars 2023 ;
- Éric JEUNEMAITRE, conseiller régional, président du Comité régional du tourisme d'Île-de-France (CRT) et Christophe DECLOUX, directeur général, le 14 février 2023 ;
- Olivier MEIER, directeur de Seine-Saint-Denis Tourisme, le 12 mai 2023 ;
- Hamida REZEG, conseillère Régionale, déléguée spéciale en charge du tourisme, le 6 avril 2023 ;

Etudes et enquêtes

- « Accueil des grands événements sportifs, montée en puissance et stratégies d'acteurs », étude de l'Institut régional de développement du sport, Les Dossiers de l'IRDS n°28, 26 mars 2018 ;
- « Bilan de l'activité touristique à Paris Île-de-France : résultats annuels 2022, tendances et prévisions 2023 », Comité régional du tourisme, 20 mars 2023 ;
- « Candidature de la France à la Coupe du monde de rugby 2023 : Etude d'impact économique » Cabinet Deloitte, Mai 2017 ;
- « Coupe du monde de rugby : comment respecter nos engagements climatiques ? » Etude du Cabinet Sami, septembre 2023 ;
- « Do You Speak Touriste ? », édition spéciale Coupe du monde de rugby France 2023, guide édité par le Comité régional du tourisme en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France, juin 2023 ;
- « Evaluation de l'héritage urbain de Paris 2024 », étude de l'école d'urbanisme de Paris avec l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne et l'université Gustave Eiffel sous la supervision de l'Institut Paris Région et l'Institut régional du développement du sport ;
- « Faire de Paris Île-de-France la capitale mondiale du sport – Les Grands évènements sportifs internationaux (GESI) : un enjeu d'attractivité », étude de la CCI Paris Île-de-France, Mars 2023 ;
- « L'attractivité touristique par l'approche « parcours Client », Note rapide de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme Île-de-France, mai 2018 ;
- « Les chiffres clés du sport en Île-de-France 2022, Institut régional de développement du sport », novembre 2022 ;
- « Tourisme sportif et événementiel – L'approche du parcours client », Institut Paris Région, 9 janvier 2023 ;
- Etude « Tourisme et vélo en Île-de-France » du Comité régional de tourisme et Enlarge Your Paris, novembre 2021 ;
- Paris Île-de-France, capitale mondiale du sport avant, pendant et après les Jeux olympiques de 2024, CROCIS Note n°239, novembre 2022 ;
- Rapport d'information déposé par la commission des Affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, en conclusion des travaux de la mission d'information sur les retombées des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 sur le tissu économique et associatif local, présenté par Stéphane MAZARS et Stéphane PEU, 5 juillet 2023 ;

Articles

- Abran Paul, Hasse Benoît, Sénamaud Hervé, Briand-Locu Marie (8 février 2023), *En attendant les JO 2024, déjà des places à prendre, Aujourd'hui en France* ;
- Abran, Paul (24 mai 2023), *Les commerçants et les hôtes Airbnb se frottent les mains*, Le Parisien ;
- Ané, Claire (17 juillet 2023), *Les Jeux olympiques sont-ils en cause dans le manque d'hébergements pour les sans-abri en Île-de-France ?* Le Monde ;
- Attali, Michaël (8 juin 2023), *Héritage des GES : anticiper pour imposer une nécessité*, quotidien du tourisme ;
- Azimi, Roxana (21 mai 2023), *La cohabitation compliquée des JO et de la culture*, Le Monde ;
- Bianchi, Frédéric (14 mars 2023) « *JO de Paris 2024 : Les Jeux vont-ils apporter quelque chose à l'économie française ?* », BFMTV ;
- Brosseau, Anaïs (3 mai 2021), *Comment le Breakdance français se professionnalise et prépare les JO de Paris 2024*, Ouest France ;
- Clavier, Henri (20 juillet 2023), *Sécurité des Jeux olympiques 2024 : un rapport de la Cour des comptes confirme les craintes du Sénat*, Public Sénat ;
- Da Luz, Jean (7 septembre 2023), *Coupe du monde de rugby : comment l'Île-de-France veut transformer l'essai*, Tourisme Magazine ;
- Da Veiga, Leo (12 juillet 2022), *JO 2024 : le centre aquatique d'Aubervilliers définitivement validé*, Les Echos ;
- Darvey, Pauline ; Abran, Paul (24 juillet 2023) *JO 2024 : Voici les 25 zones de festivités pour tous ceux qui n'ont pas de billets*, Le Parisien ;
- Défossé, Isaure (16 juin 2023), *Les JO 2024 ne vont pas doper le tourisme à Paris*, La Tribune ;
- Delaplace, Marie ; Schaffar, Alexandre (12 décembre 2022), « *Quels touristes et quelles pratiques touristiques pendant les Jeux olympiques ?* », Via ;
- Destelle, Thomas (22 septembre 2022), « *Stades abandonnés, chantiers démesurés, pollution Paris 2024 va-t-il avoir les mêmes conséquences écologiques que les précédents JO ?* », France Info ;
- Duvert, Yann (9 août 2023) *L'accueil des touristes au centre des attentions*, Les Echos ;
- Filiâtre, Pascale (5 juin 2023), « *Comment les jeux de Paris 2024 seront plus responsables ?* », article de Pascale Filiâtre, Explore France ;
- Gamaury, Laure (22 février 2023), « *Airbnb, Paris et les JO, lune de miel improbable ou trêve olympique ?* », 20 Minutes ;
- Garrigues, Arnaud (18 septembre 2023), *Les JO 2024 nous ont permis de gagner 10 ans pour la baignabilité de la Seine*, La Gazette des Communes ;
- Île-de-France Mobilités (20 juillet 2023) « *Comment Île-de-France Mobilités prépare les transports pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ?* » ;
- Joanchicoy, Robin (27 avril 2023) *Rachat du Stade de France : obligations vis-à-vis des Bleus, investissements... Ce que l'on sait des critères de vente*, Franceinfo ;
- Korbosli, Oscar ; Pottier, Laura (31 août 2023), *Les Jeux paralympiques dans la dernière ligne droite*, Le Monde ;
- Le Cœur, Philippe (7 juin 2023), *Paris 2024 : les organisateurs des jeux misent sur les collectivités et leurs fan-zones pour « donner corps à la fête populaire*, Le Monde ;
- Le Journal du Grand Paris (10 mai 2023), *JOP 2024 : la feuille de route chargée de la préfecture de Région* ;
- Le Journal du Grand Paris (12 mai 2023), *La Seine-Saint-Denis met en avant son héritage olympique depuis la Seine* ;
- Lefevre, Florien (3 septembre 2022), *Sports de combat : en France, le MMA passe sous les projecteurs*, Le Monde ;
- Lefèvre, Sandrine (13 juin 2023) *Comment Paris 2024 relève le défi des Jeux les plus verts de l'histoire*, Le Parisien ;
- Lieures, Anthony (11 mai 2023), *JO 2024 : comment la Seine-Saint-Denis veut séduire la presse du monde entier*, Le Parisien ;

- Perrier, Nathalie (15 mai 2023), « *Sécurité des Jeux olympiques : et les autres territoires ?* », *La Gazette des Communes* ;
- Roux, Florence (13 juin 2023), *Paris 2024 : en Île-de-France, le réseau des transports n'est pas au rendez-vous*, *La Gazette des Communes* ;
- Tasselet, Victor et Compagnon, Sébastien (13 juin 2023) *Nous voulons faire des JO une vitrine pour le vélo, Aujourd'hui en France* ;
- Tessier, Pascale (16 février 2023), *JO 2024 : les députés inquiets des incertitudes pesant sur les retombées économiques*, *La Gazette des Communes* ;
- Tirloy, Fleur (13 juillet 2023), *Jeux de Paris 2024 : la revanche de la colline d'Elancourt*, *France 3 Paris Île-de-France*.

